

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 34 (1992)

**Rubrik:** Chronique archéologique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 1. Avenches / Avenue Jomini 12-14. Temple rond.

Temple gallo-romain; sépultures pré-romaines.  
Mars, août et octobre-décembre 1992.

Fouille de sauvetage programmée (100 m<sup>2</sup>) et sondages de vérification complémentaires.  
Ensembles MRA: AV 92/8433 ss.

Références bibliographiques: A de Mandrot,  
*Notice sur Avenches*, 1882, p. 12.

Les récentes investigations effectuées au pied du versant est de la colline d'Avenches viennent d'aboutir à l'identification d'un nouveau temple gallo-romain circulaire à péristyle dodécagonal du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, établi au voisinage des sanctuaires du Cigognier et de la Grange-des-Dîmes (fig. 1,1). Fractionnées en trois étapes distinctes, ces recherches sont consécutives au projet d'agrandissement d'une habitation privée à l'emplacement même d'un édifice énigmatique repéré au siècle passé en contrebas de l'amphithéâtre et transformé en cave depuis lors (fig. 2).

## Historique des recherches

### Les données anciennes

La documentation concernant les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle sur la parcelle concernée est pratiquement inexistante<sup>1</sup>. Cet édifice est essentiellement connu par sa figuration sur les plans anciens suivant lesquels il adopte une forme tantôt circulaire, tantôt octogonale:

– Sa première mention remonte à 1867 avec le plan de C. Bursian<sup>2</sup> où il apparaît uniquement symbolisé par un cercle, sans autre indication.

– Sur les plans de 1888 et de 1905 dressés par

<sup>1</sup> A notre connaissance, la seule source écrite pour ce monument est la mention succincte de «tour rasée au niveau du sol et servant de cave», chez A. de Mandrot, *Notice sur Avenches*, 1882, p. 12.

<sup>2</sup> C. Bursian, *Aventicum Helveticorum*, MAGZ 1867, Abt. 1, Heft 1, pl.II.

A. Rosset<sup>3</sup>, il conserve son aspect circulaire et porte cette fois-ci la mention «tour» (fig. 3,1); il est représenté en compagnie d'un second édifice carré (fig. 3,2), probablement découvert lors des fouilles de 1873 à l'est du massif circulaire<sup>4</sup>.

– Curieusement, à partir de 1910 (fig. 4) et jusqu'en 1991 (fig. 2), les plans archéologiques successifs font état d'un édifice non plus circulaire mais octogonal (fig. 4,1). Le bâtiment carré oriental du plan de 1888 s'est également métamorphosé en rectangle venant s'accorder à l'octogone avec un décrochement au nord-est (fig. 4,2). Suite à cette transposition encore difficilement explicable, ce monument avait alors été interprété comme le baptistère d'une des premières églises chrétiennes d'Avenches que plusieurs historiens et médiévistes voyaient volontiers dans le bâtiment oriental contigu et doté d'une «abside regardant le sud-est»<sup>5</sup>. Cette interprétation concurrençait celle, tout aussi attractive, d'une tour appartenant à une enceinte réduite du Bas-Empire érigée au pied de la colline et qui devait remonter en direction de l'amphithéâtre pour intégrer ce dernier aux fortifications présumées<sup>6</sup>.

### Les fouilles du printemps-été 1992

La première tranche d'investigations réalisée en mars dernier sur l'emprise du projet de construction (env. 100m<sup>2</sup>) avait permis de dégager les portions sud et est du soubassement d'un édifice circulaire, de 10,80 m de diamètre extérieur (fig. 5,1 et 6). De facture romaine, analogue à celle des tours de l'enceinte flavienne de la ville, ses fondations massives servaient d'appui à la voûte de la cave moderne (fig. 7). Etaient également apparus, lors

<sup>3</sup> Plans MRA 1888/01 et 1905/008.

<sup>4</sup> Cet édifice figure sur le plan de 1910 (MRA 1910/003) accompagné de la mention 1873.

<sup>5</sup> J. Favrod et M. Fuchs, Avenches de 260 à l'époque mérovingienne: état de la question. *Museum Helveticum* 47, 1990, p. 174-175 et note 56.

<sup>6</sup> G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, 1964, pp. 88 et 125-126. L'idée qu'il s'agisse d'une tour vient de A. de Mandrot (note 1).

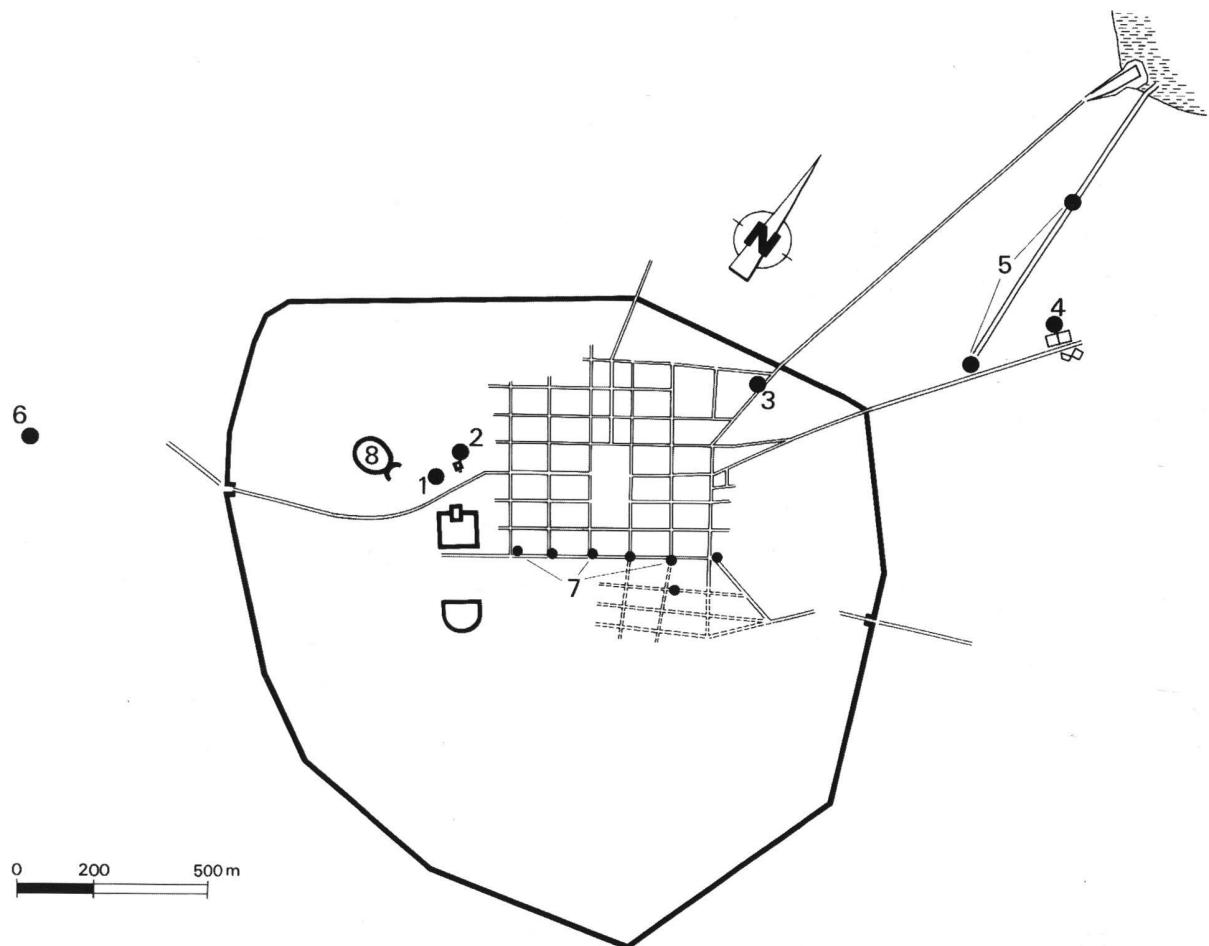


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 1992-1993. 1: Avenue Jomini 12-14 / temple rond. 2: Grange-des-Dimes. 3: Prochimie. 4: En Chaplix / enclos funéraires. 5: En Chaplix / canal romain. 6: Longeaigue / nécropole de la Porte de l'Ouest. 7: Conches-Dessus/Sondages. 8 : Amphithéâtre.

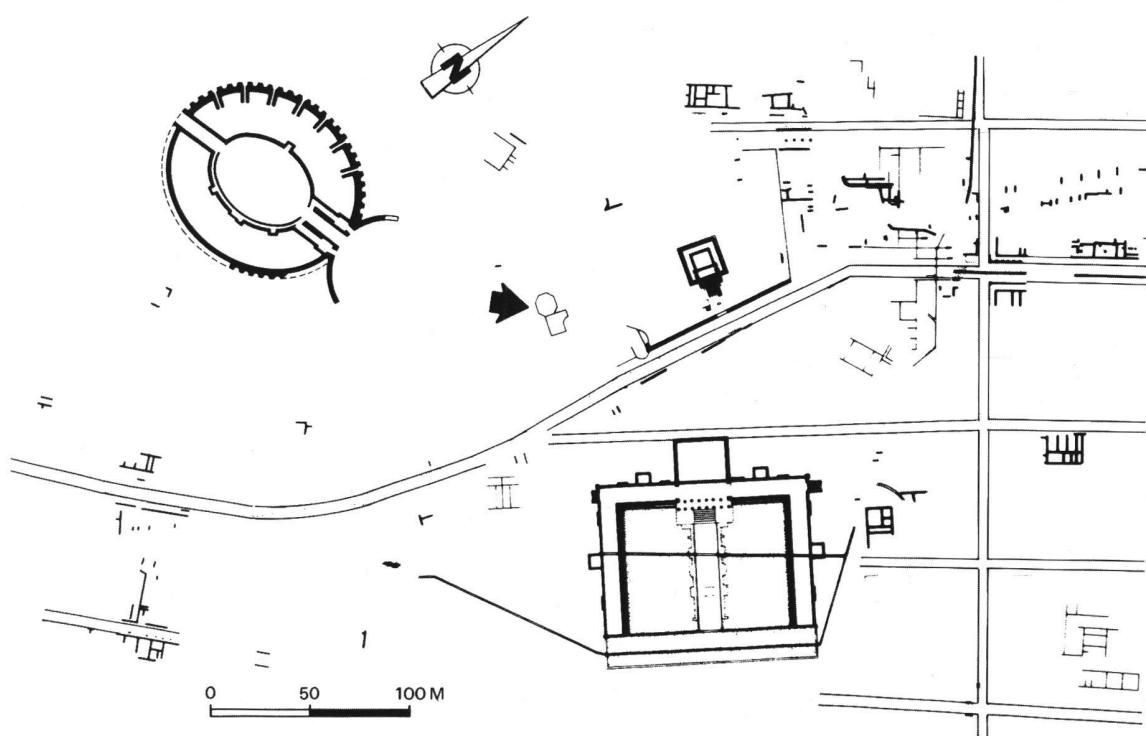


Fig. 2. Avenches / Jomini 12-14. Extrait du plan archéologique, état 1991. Situation des fouilles de 1992 (fléché).

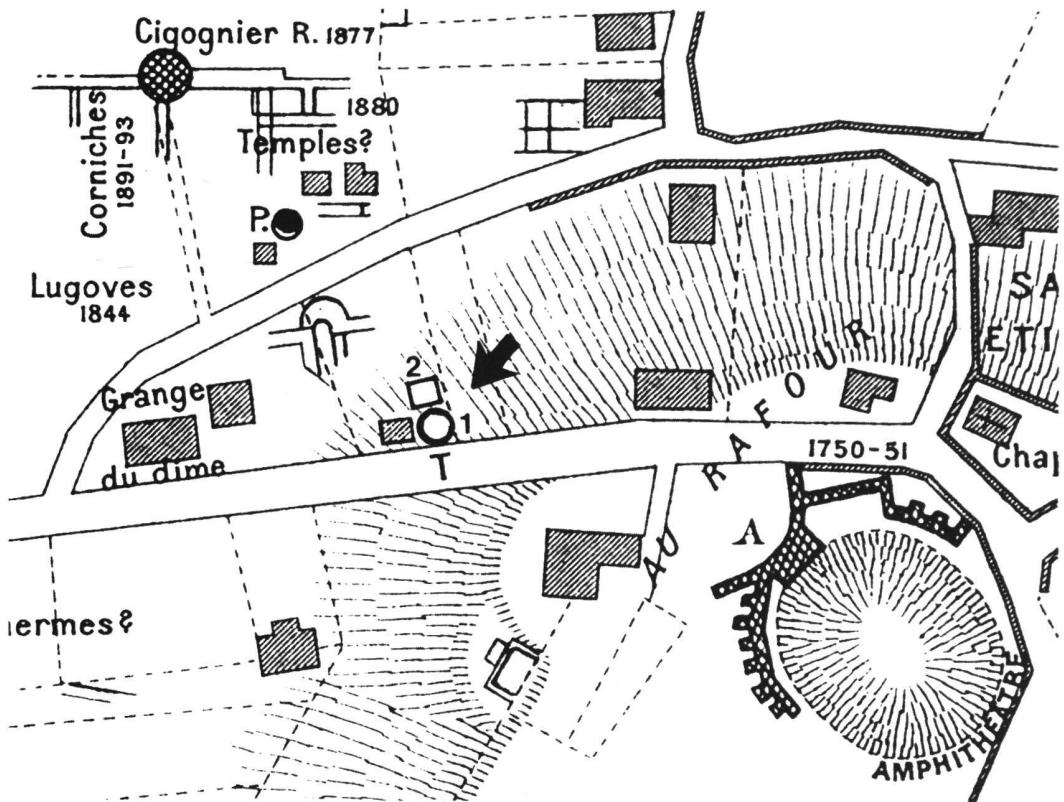


Fig. 3. Avenches / Jomini 12-14. Extrait du plan Rosset 1905 (MRA 1905/008). Les chiffres renvoient au texte.

de l'exploration de la partie orientale, les vestiges d'un premier bâtiment en terre qui étaient recoupés par la maçonnerie en couronne (fig. 5,2 et 8), ainsi que par un segment de mur isolé mis au jour à l'angle de la maison actuelle (fig. 5,3). La poursuite des fouilles dans les niveaux inférieurs, sous l'aire empiernée de ce premier bâtiment (fig. 5,4 et 9), devait encore livrer une découverte de première importance avec le dégagement de deux sépultures sous-jacentes aux premiers aménagements romains constatés (fig. 5,5 et 10).

L'étape suivante du mois d'août a vu l'exploration du sous-sol de la cave, en même temps que la mise à nu du parement intérieur du soubassement circulaire qui servait de paroi à la cave. Malheureusement, cette réaffectation a provoqué au siècle dernier un évidemment profond du terrain jusqu'à la base des fondations romaines, occultant de la sorte la totalité des niveaux archéologiques à l'intérieur de l'édifice. Néanmoins, les couches préservées à l'extérieur sur de petites surfaces ont livré en proportion un lot de matériel qui fournit les premiers repères chronologiques. L'étude de la stratigraphie place l'édification du monument circulaire à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., vraisemblablement à l'époque flavienne, voire pré-flavienne<sup>7</sup>. Il succède à une première construction légère érigée dans les années 15-30 de notre ère, au-dessus des deux sépultures dont la datation est encore incertaine: leur insertion stratigraphique ainsi

que les rares tessons de céramique récoltés à leur pourtour semblent cependant les faire remonter à la protohistoire, sans pouvoir préciser davantage.

Ces indices chronologiques, ajoutés à la facture et à la situation indépendante du monument circulaire, sans aucune connexion directe avec un quelconque bâtiment ou maçonnerie, rendaient caduques les interprétations jusqu'ici retenues.

Dès lors, compte tenu de la forme de l'édifice, de sa situation dominante en bordure de l'axe routier principal arrivant de la Porte de l'Ouest (fig. 2) et surtout du voisinage immédiat des sanctuaires de la Grange-des-Dîmes et du Cigognier, l'hypothèse d'un temple circulaire était plus que jamais pertinente. Elle trouvait son principal argument dans la présence du tronçon de mur isolé à environ 3 m au sud-est, fortement soupçonné d'appartenir au péristyle entourant le temple présumé (fig. 5,3). Restait alors à s'assurer de l'existence de cette galerie, caractéristique essentielle pour attester un tel monument.

#### Les sondages de vérification

Après une première élaboration des données de fouille qui prenait en compte plusieurs versions possibles pour le plan de la galerie – circulaire, polygonal, voire cruciforme<sup>8</sup> –, une campagne de sondages de vérification fut entreprise au mois d'octobre sur le tracé supposé du mur de galerie

<sup>7</sup> Les fourchettes chronologiques mentionnées ont été établies par M.-F. Meylan après un premier survol du mobilier.

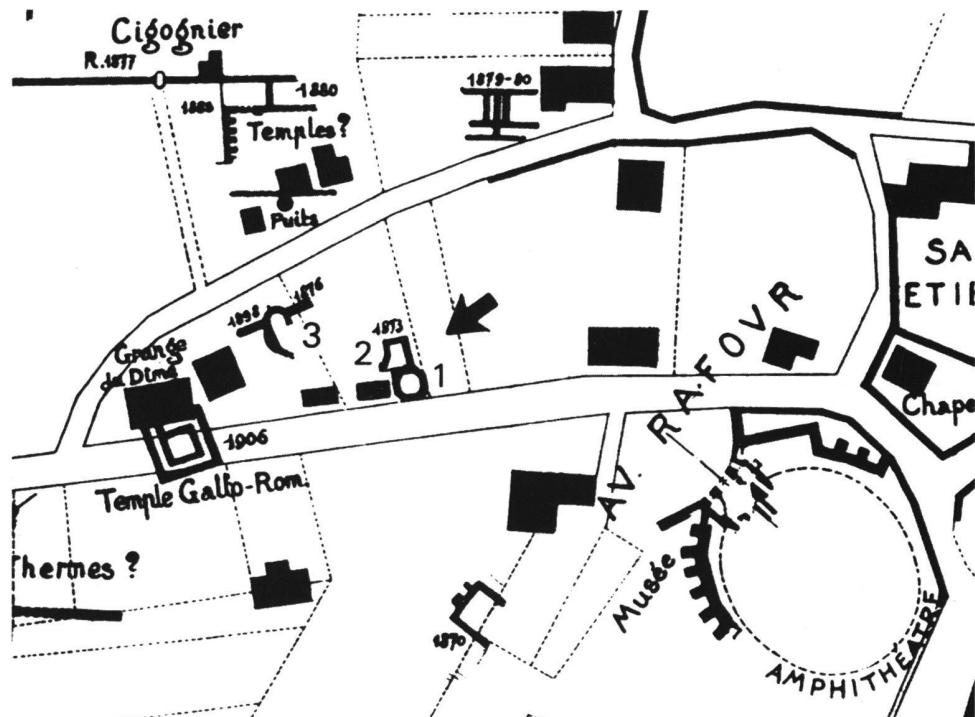
<sup>8</sup> Selon le modèle du temple de Sanxay, dans l'Ouest de la France. J. Formigé, *Le sanctuaire de Sanxay*, *Gallia* 2, 1944, 53-61, et P. Aupert, *Sanxay*. (Guides archéologiques de la France), 1992, p. 73-82.

(fig. 4,A). Cautionnée par l'archéologue cantonal D. Weidmann, cette démarche s'avéra particulièrement fructueuse avec la mise au jour non seulement de la suite de ce mur (fig. 11-12), mais aussi des éléments de la colonnade qu'il supportait (fig. 13-15). Ces derniers ont été découverts dans les niveaux de démolition du péristyle associés à de nombreux fragments d'un décor architectural stuqué en cours de restauration. Il faut toutefois préciser que l'exploration de ces niveaux, limitée il est vrai à une étroite bande sous la route actuelle (fig. 13), n'a livré aucun indice susceptible de nous renseigner sur le culte pratiqué dans cet édifice. Il n'en demeure pas moins que sa destination est aisément identifiable à la seule lecture de son plan: les précieux compléments obtenus grâce à ces sondages permettent effectivement de reconnaître dans ces vestiges la cella d'un temple circulaire doté d'un péristyle polygonal dont la destruction semble être survenue dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle (fig. 16,1-2).

## Caractéristiques du temple

### La cella

Pour les raisons évoquées plus haut, le sol et les aménagements de culte à l'intérieur de la cella n'ont pas été préservés. Celle-ci possède un diamètre intérieur de 7,20 m et l'absence de podium se trouve ici compensée par d'imposantes fondations en couronne destinées à asseoir la cella sur un terrain à déclivité moyenne. Epaisse de 1,80 m pour une hauteur de 2 m, ces fondations maçonnées sont essentiellement constituées de boulets morainiques et de mœllons de calcaire haurivien; elles incluent également plusieurs éléments de molasse en réemploi provenant très certainement du démantèlement du bâtiment précédent. Leur tracé irrégulier, sub-circulaire, doit résulter de leur mode de construction en tranchée étroite. En revanche, le parement des premiers lits montés à vue à partir du ressaut de fondation épouse une forme franchement circulaire (fig. 7).



# AVENCHES 92

JOMINI 12-14

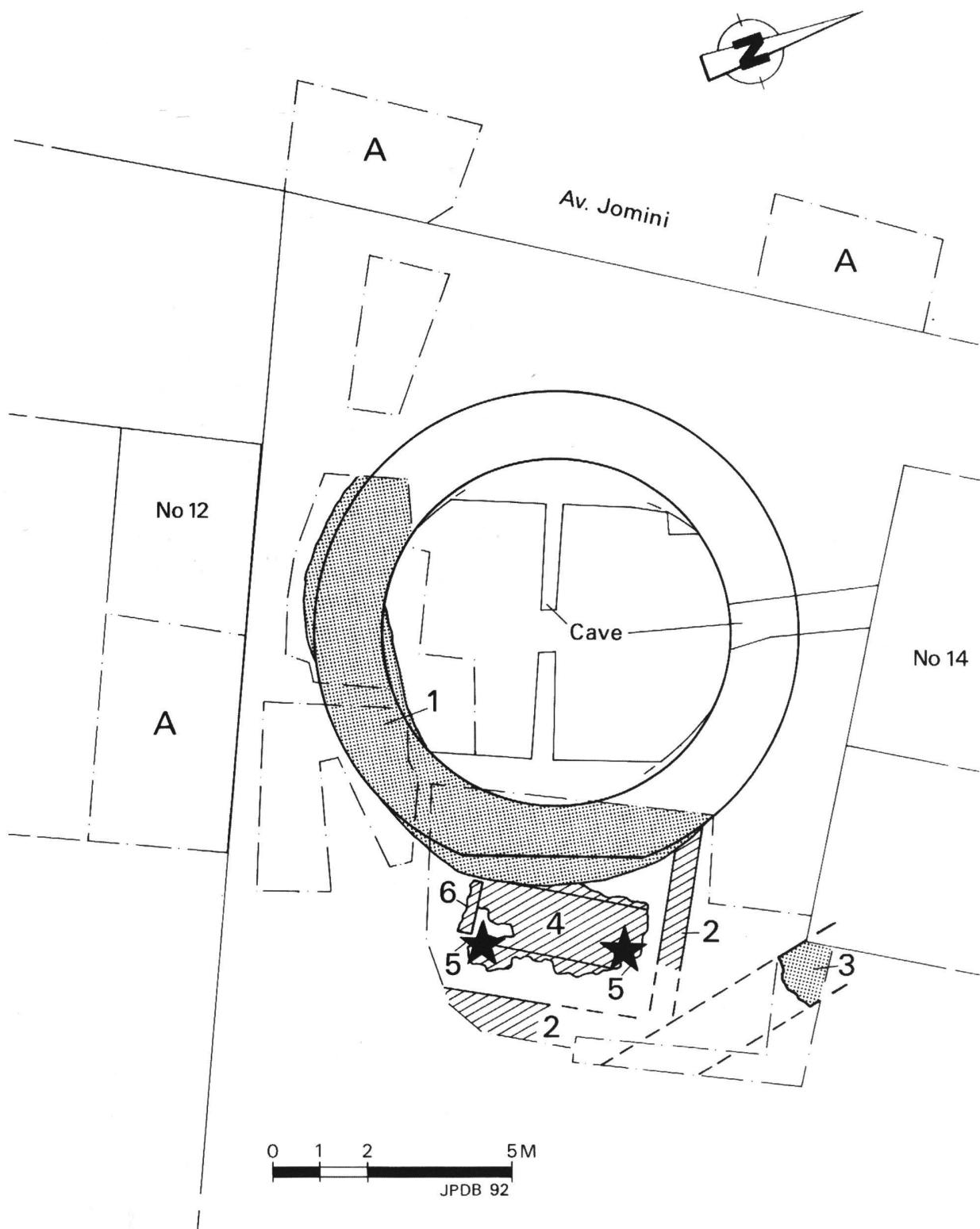


Fig. 5. Avenches / Jomini 12-14. Plan d'ensemble provisoire des fouilles du printemps-été 1992. Les étoiles symbolisent l'emplacement des deux sépultures (pré-romaines?). En hachuré, les installations du 1er état romain (15-30 apr. J.-C.). En grisé, les maçonneries du 2e état (dès milieu du 1er siècle apr. J.-C.). Les chiffres renvoient au texte. A: situation des sondages de vérification proposés.

## L'accès

La courbure de l'élévation en petit appareil régulier est rompue sur son tronçon oriental par un parement extérieur rectiligne, restitué sur une longueur de 3,90 m (fig. 9). Cette troncature donne au ressaut de fondation sa largeur maximale (0,60 m) et signale vraisemblablement l'entrée du temple à l'est. Un indice supplémentaire pour admettre un dispositif d'accès du côté de la plaine est le rappel de l'existence d'un édicule carré figurant sur le plan de 1888 (fig. 3,2), et qui pourrait correspondre à l'avancée de la galerie périphérique encadrant une rampe d'escalier (fig. 16,3). Cette hypothèse, si elle n'a pu encore être vérifiée sur le terrain en raison

des serres horticoles en exploitation, reste néanmoins des plus probables.

## Le péristyle

La cella est circonscrite par une galerie de circulation qui offre une largeur de 3,60 m et un diamètre hors tout de 19,10 m. Elle est délimitée par le mur de stylobate annulaire, de même facture que le soubassement de la cella, avec une épaisseur de 1,30 m pour une hauteur avoisinant 2 m. La première assise de son élévation, conservée dans l'un des sondages de vérification, affiche un parement extérieur soigneusement chanfreiné qui marque un angle très ouvert (fig. 12). Celui-ci per-



Fig. 6. Avenches / Jomini 12-14. Vue du soubassement en couronne de la cella du temple.



Fig. 7. Avenches / Jomini 12-14.  
Parement extérieur sud des fondations et de l'élévation de la cella. A gauche, le départ de la voûte de la cave actuelle.



Fig. 8. Avenches / Jomini 12-14. Les vestiges du mur nord du premier bâtiment recoupés par les fondations de la cella du temple.

met de restituer un péristyle dodécagonal avec des colonnes placées aux angles du polygone, comme l'indiquent les observations faites sur l'un des chapiteaux<sup>9</sup>. Une incertitude subsiste cependant pour l'angle oriental en connexion présumée avec le dispositif d'entrée du temple. Il faut donc envisager une interruption du rythme de la colonnade sur le tronçon est de la galerie qui pourrait, à l'image de la cella, adopter une forme tronquée pour faire place à une rampe d'accès.

#### La colonnade

Nous pouvons également nous faire une idée plus précise de l'ordre de la colonnade entourant la cella grâce aux pièces en calcaire urgonien exhumées et qui portent toutes des traces d'incendie (fig. 14 et 16,4). Les fûts cannelés possèdent un diamètre de 0,45 m pour une hauteur supérieure à 0,80 m, ce qui permet d'estimer à près de 4,50 m la hauteur de la galerie<sup>10</sup>, laquelle devait être en appentis. La base et le chapiteau prélevés, de type composite, comportent des encoches d'origine, de 6 cm de large pour autant de profondeur (fig. 15); elles étaient vraisemblablement destinées à recevoir les pièces d'un système de fermeture en bois (*claustra*). Si sa présence peut paraître discutable du point de vue de l'esthétique du monument, sans doute était-elle justifiée en raison des intempéries, voire des risques de vol.

#### Situation et parallèles

Inscrit dans le périmètre religieux intra-muros qui borde l'agglomération antique au pied de la colline,

<sup>9</sup> Cette disposition semble confirmée par l'angle ouvert que forment les deux encoches du dispositif de fermeture sur le chapiteau en question. L'on obtiendrait alors un entraxe de 4,70 m pour cette colonnade. La présence d'une colonne intermédiaire, au milieu de chacun des côtés du polygone, n'est pas entièrement exclue.



Fig. 9. Avenches / Jomini 12-14. L'aire empierre de du premier bâtiment et les restes du radier de boulets réaménagé à sa surface, au pied du parement oriental recuitiligne de la cella.



Fig. 10. Avenches / Jomini 12-14. Les deux sépultures en cours de dégagement sous l'aire empierrée du premier bâtiment.



Fig. 11. Avenches / Jomini 12-14. Sondages de vérification: les fondations annulaires du mur de la galerie périphérique du temple.

ce temple a été érigé à une quarantaine de mètres environ du *decumanus* principal qui le sépare du sanctuaire du Cigognier. Il se trouve éloigné de quelque 60 m du temple de la Grange-des-Dîmes qui lui est postérieur<sup>11</sup>. De proportions sensiblement identiques, il s'en distingue nettement par sa forme ronde inédite, à notre connaissance, pour ce type de monument en Suisse romaine. Le temple d'Avenches se rattache volontiers aux édifices religieux circulaires de Gaule aquitaine et lyonnaise. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer pour première comparaison la Tour de Vésone, à Périgueux (fig. 17,1), aux dimensions certes plus imposantes mais qui remonte à l'époque flavienne et se situe dans un contexte urbain<sup>12</sup>. Géographiquement plus proche, le modèle de St-Révérier<sup>13</sup>, dans la Nièvre, s'apparente également mieux du point de vue du plan et des dimensions au temple d'Avenches (fig. 17,2). Il apparaît hasardeux, avant l'étude approfondie du monument, de vouloir tirer parti de ces similitudes en invoquant des influences directes. Ce serait aussi ne pas tenir compte des importantes lacunes du corpus régional si l'on faisait prévaloir, dès à présent, le particularisme de notre temple.

<sup>10</sup> Selon les proportions préconisées par Vitruve, *De Architectura*, III, 3, 10.

<sup>11</sup> M. Trunk, *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen. (Forschungen in Augst 14)*, 1991, pp. 182-183. Une datation de la fin du 1<sup>er</sup> siècle est généralement admise pour le temple de la Grange-des-Dîmes. A noter que les récentes investigations menées à l'intérieur de son enceinte sacrée fournissent un *terminus post quem* du début du 1<sup>er</sup> siècle pour la construction de sa galerie arrière de péribole (voir la chronique du présent bulletin).

<sup>12</sup> J. Lauffray, *La Tour de Vésone à Périgueux, (49<sup>e</sup> supplément à Gallia)*, 1990, pp. 105-120.

<sup>13</sup> A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, IV, 1960, pp. 668-671.

## Installations antérieures

### Un premier *fanum*?

Les vestiges sous-jacents à la galerie orientale du temple appartiennent à l'angle sud-est d'un bâtiment dont les matériaux subsistants témoignent de l'utilisation d'une architecture mixte (fig. 5,2): des murs à pan de bois houtré de briques crues sur solin maçonné (fig. 8) devaient supporter une couverture en tuiles. Les aménagements intérieurs se composent d'une aire empierrée et chaulée (fig. 9),

bordée au sud par les restes d'une pile maçonnée qui a grandement souffert de la pose de drains modernes (fig. 5,6). De même que les murs qui la délimitent, cette aire est recoupée par les soubassements du temple et de sa galerie. La surface épargnée ( $6 \text{ m}^2$ ) laisse voir cependant les traces d'un réaménagement sous la forme d'un radier de boulets contemporain de l'édification du temple (fig. 9). Disposé au pied du parement rectiligne de la cella, ce radier a pu appartenir aux substructions de sa rampe d'accès.



Fig. 12. Avenches / Jomini 12-14. Sondages de vérification: l'un des angles du péristyle polygonal du temple, visible au niveau du ressaut supérieur chanfreiné de son stylobate.



Fig. 13. Avenches / Jomini 12-14. Sondages de vérification: les niveaux de démolition du temple renfermant les vestiges de sa colonnade enfouis sous la route actuelle.



Fig. 14. Avenches / Jomini 12-14. Sondages de vérification: les éléments de la colonnade du temple exhumés.

Les techniques mises en œuvre pour ce bâtiment évoquent celles rencontrées à Avenches pour les constructions en terre de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. (ASSPA 70, 1987, 185). Cette comparaison typologique se trouve ici confirmée par la fourchette chronologique obtenue pour les ensembles céramiques homogènes s'y rapportant. La faible étendue de la surface fouillée et l'absence d'indices probants empêchent de préciser la destination de ce bâtiment dont l'intérêt majeur réside dans sa situation particulière -au-dessus de deux tombes et sous le temple rond. En regard des exemples de superposition d'édifices cultuels fréquemment rencontrés dans les sanctuaires gaulois et de l'Helvétie romaine<sup>14</sup>, il serait donc tentant d'y voir les vestiges d'un premier *fanum* de tradition indigène. Bien que tout à fait envisageable, cette séduisante hypothèse demande confirmation.

### Les sépultures

Un argument de plus en faveur de cette interprétation est bien évidemment la découverte des deux tombes, apparemment pré-romaines, sous l'aire empierre de ce bâtiment (fig. 10). Inhumées en pleine terre à partir du sommet du substrat limoneux de la colline, ces sépultures possédaient une signalisation de surface lisible au travers des pierres dégagées au sommet de leur fosse. Distants de 3 m, les squelettes sont orientés vers

<sup>14</sup> Pour les exemples géographiquement les plus proches, voir D. Paunier et alii, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*, (CAR 42, Lousonna 7), 1989, pp. 48-89, et D. Castella et L. Flutsch, *Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-en-Chaplix VD*, AS 13, 1990, pp. 2-12. Une telle superposition vient également d'être mise en évidence dans le sanctuaire voisin de la Grange-des-Dîmes.



Fig. 15. Avenches / Jomini 12-14. L'une des deux encoches du dispositif de fermeture sur le chapiteau composite prélevé.

l'ouest dans la même position asise, avec les jambes repliées et le dos tourné à la pente. Face à cette disposition atypique, sans parallèles connus pour les périodes pré- et protohistoriques<sup>15</sup>, et en l'absence de mobilier funéraire, aucun élément de datation supplémentaire ne peut être avancé pour ces tombes. Il faut pour l'instant se contenter des données stratigraphiques et des fragiles indications chronologiques suggérées par les quelques fragments de céramique découverts au voisinage des

<sup>15</sup> Renseignements fournis par P. Moinat à qui ont été confiés le prélèvement et l'étude de ces squelettes.

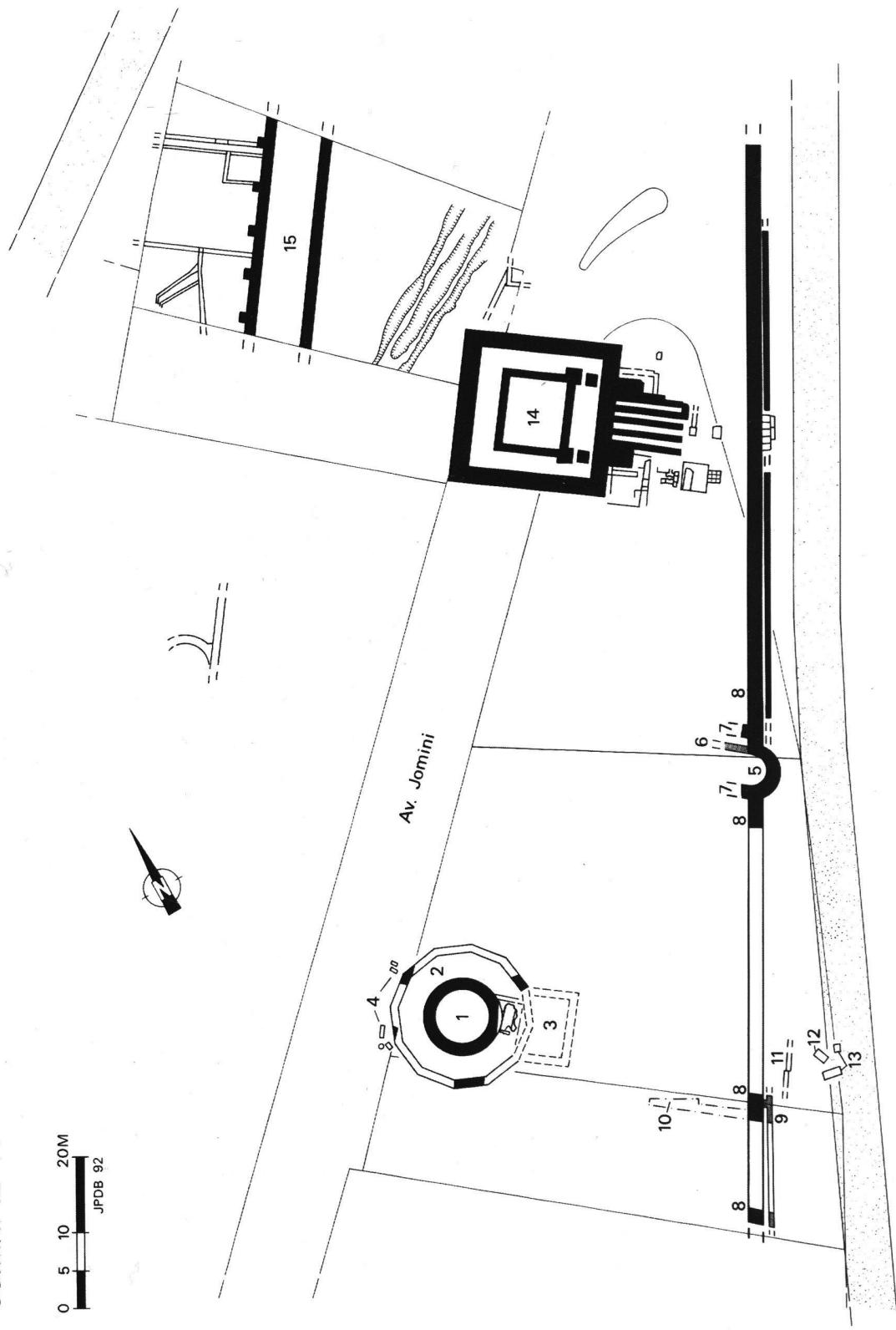


Fig. 16. Avenches / Jomini 12-16. Temples rond et de la Grange-des-Dimes. Etat du plan archéologique en janvier 1993. En grisé, les vestiges de la première enceinte du temple rond. 1: cella du temple rond. 2: péristyle. 3: rampe d'accès présumée du temple (report de l'édicule Carré mentionné sur le plan de 1888). 4: éléments de la colonnade relevés. 5: abside en saillie sur la façade du sanctuaire de la Grange-des-Dimes. 6: mur nord du premier enclos du temple rond. 7: murs de refend de l'enceinte orientale (galerie ?). 8: enceinte des temples rond et de la Grange-des-Dimes. 9: première fermeture orientale du périmètre du temple rond. 10: emprise de la tranchée de vérification réalisée à l'intérieur du temple rond. 11: mur d'enclos (?) du premier fanum présumé. 12-13: blocs architecturaux provenant du démantèlement de l'entrée du sanctuaire du temple rond. 14: temple de la Grange-des-Dimes. 15: galerie arrière de péribole du temple de la Grange-des-Dimes (fouilles 1992).

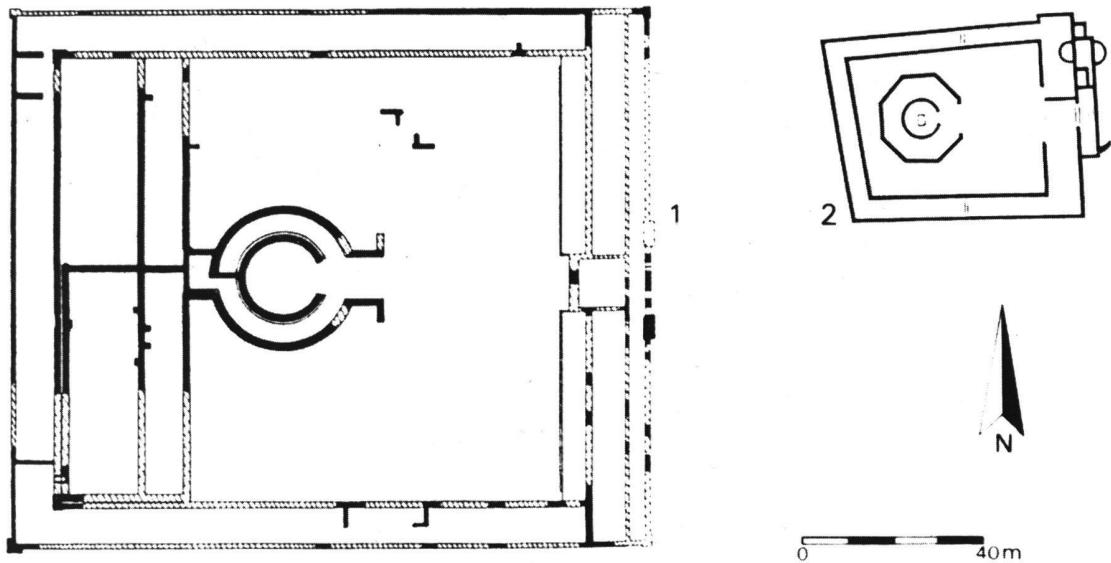


Fig. 17. Plan comparatif. 1: Tour de Vésone à Périgueux. 2: sanctuaire de St-Révérier (Nièvre).

sépultures. Selon les éléments en notre possession, celles-ci pourraient effectivement constituer le premier témoignage d'une occupation antérieure à l'époque romaine sur le site intra-muros d'Avenches. Les résultats tant attendus des analyses par radiocarbone effectuées sur ces squelettes devraient fournir, à court terme, le support chronologique nécessaire pour évoquer l'éventuelle survie d'un lieu cultuel – ou funéraire – protohistorique jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## Poursuite des recherches

### L'enceinte cultuelle

Ces résultats ont engendré une nouvelle série de recherches qui ont en premier lieu porté sur un autre bâtiment énigmatique<sup>16</sup> repéré en 1898, en bordure du *decumanus* (fig. 4,3). Sa situation nouvelle, à mi-distance entre le temple rond et celui de la Grange-des-Dîmes, ainsi que sa forme allongée se terminant par une abside, pouvaient le faire correspondre à la galerie nord-est du péribol de notre temple.

Les sondages effectués entre décembre 1992 et janvier 1993 ont effectivement mis au jour un important massif de maçonnerie en hémicycle au point d'articulation des péribol des deux temples (fig. 16,5 et 18). Intégrée à la façade principale du sanctuaire de la Grange-des-Dîmes dont elle est débordante, cette abside recoupe un mur susceptible d'appartenir à la première enceinte du temple rond (fig. 16,6). Celle-ci aurait donc été désaffectée

au profit d'une galerie transversale ou d'un édicule adossé au mur de péribol du nouveau sanctuaire contigu. C'est du moins ce qu'indique l'amorce des deux murs de refend observés de part et d'autre de l'ancienne clôture présumée (fig. 16,7).

Le point fort de cette intervention reste cependant la mise en évidence du prolongement du mur oriental de péribol de la Grange-des-Dîmes, aux dimensions impressionnantes (2,40 m de large au niveau des fondations), au-delà de cette galerie ou édicule à abside (fig. 16,8). Cette constatation a amené l'ouverture de sondages supplémentaires qui ont permis de s'assurer de l'extension de cette enceinte sur plus d'une cinquantaine de mètres vers le sud. Elle y longe un mur antérieur dont elle recoupe un décrochement à hauteur du temple rond (fig. 16,9), confirmant ainsi l'existence de deux murs d'enclos successifs pour ce dernier.

L'absence notable de vestiges dans la tranchée ouverte sur une quinzaine de mètres à l'intérieur du péribol (fig. 16,10) permet d'exclure la présence d'un portique doublant le mur d'enceinte oriental. En revanche, les caissons de fouille pratiqués à l'extérieur du sanctuaire, en bordure de la voie romaine, ont livré les restes d'un troisième mur rattaché à une phase antérieure au temple rond (fig. 16,11). Si son orientation et son type d'appareil – soubassement maçonné et élévation en terre – le rapprochent des vestiges du premier *fanum* présumé, il est cependant difficile de savoir si nous avons affaire au mur d'enclos de ce *fanum* ou bien aux vestiges des premières habitations riveraines de l'époque tibérienne.

### L'entrée du sanctuaire

Ces investigations ont également permis d'exhumer un bloc d'angle de corniche à ressaut en calcaire blanc (fig. 16,12 et 19) à l'emplacement même où avaient été découvertes deux autres

<sup>16</sup> Le rapport de J. Mayor, *MS, Kunstdenkmäler Zürich*, 1897-1898, fait part du démantèlement d'une bonne partie des vestiges monumentaux de ce bâtiment sans intervention archéologique préalable.



Fig. 18. Avenches / Jomini 16. Vestiges de l'abside intégrée à l'enceinte du sanctuaire de la Grange-des-Dîmes. A droite, le mur d'enclos nord-est du temple rond.



Fig. 19. Avenches / Jomini 14. Bloc d'angle de corniche en calcaire blanc de l'entrée du sanctuaire du temple rond.

pièces d'architecture en 1963<sup>17</sup> (fig. 16,13). Effondrés sur la chaussée antique, à environ 8 m de la deuxième enceinte dont ils proviennent, ces blocs se situent dans le prolongement de l'axe du temple rond et appartiennent de toute évidence au décor de l'entrée monumentale du sanctuaire. Celle-ci devait faire saillie sur la façade du péribolé comme en témoigne l'élément de corniche mis au jour.

Ces nouvelles données mettent en relief les importantes modifications qu'a subies le quartier religieux au moment de l'édification du temple de la Grange-des-Dîmes, entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle. A cette occasion, le temple rond préexistant aurait vu son mur de péribolé oriental remplacé par une enceinte plus monumentale faisant corps avec celle du nouveau temple voisin. Le fait que chacun des deux monuments possédait sa propre entrée, qui plus est sur la même façade, suppose également une délimitation de leur espace sacré respectif à l'intérieur du sanctuaire. De nouveaux sondages s'efforcent actuellement de déterminer le type d'aménagement utilisé pour marquer la séparation entre les deux aires sacrées (galerie, portique, terrasses, édicules, mur d'enclos mitoyen...). On ne peut en aucun cas exclure que ces transformations liées au développement de la zone religieuse ont uniquement concerné la façade orientale du sanctuaire du temple rond.

## Conclusion

Ce premier bilan montre à quel point il est important d'avoir recours aux sondages de vérification

<sup>17</sup> Plan MRA 1963/123. Ces blocs sont apparus dans l'un des sondages effectués par G. Th. Schwarz sur le tracé de la route cantonale de contournement no 601. Prélevés à cette occasion, ils ne figurent cependant pas à l'inventaire du MRA.

lorsque ceux-ci s'inscrivent dans une problématique de recherche clairement définie. Suivant la même méthode qui a permis d'attribuer à *Aventicum* son quatrième temple intra-muros, les investigations en cours devraient aboutir, à moindres frais, à la mise en évidence de l'emprise complète de ce sanctuaire et de ses aménagements annexes. Quant aux fouilles envisagées à moyen terme sous l'avenue Jomini, elles sont d'ores et déjà assurées de leur plein succès, ne serait-ce que par la mise au jour de la suite des vestiges architecturaux du temple qui se trouvent encore enfouis sous la route actuelle. Ces éléments, indispensables pour l'étude détaillée du monument, permettront peut-être de répondre à la question qui se pose désormais à nous: à quelle divinité ce temple, à la forme si singulière et apparemment le plus ancien du pied de la colline, pouvait-il être dédié? Quoi qu'il en soit, son identification suffit déjà pour témoigner de l'ampleur et de la diversité architecturale du quartier religieux à l'entrée de la ville romaine, transformé progressivement en zone-sanctuaire. De nouvelles perspectives s'ouvrent ainsi aux recherches engagées et futures qui tenteront de préciser la chronologie, l'étendue et l'organisation interne de ce vaste complexe monumental.

Jacques Morel  
MHAVD – FPA

## 2. Avenches / Grange-des-Dîmes.

Temple gallo-romain; nécropole (Haut Moyen Age); habitat.  
Mars-août 1992.  
Fouille de sauvetage programmée (1'500 m<sup>2</sup>).

Ensembles MRA: AV 92/9080-9196.

Références bibliographiques:

W. Cart, *BPA* 9, 1907, p. 3-23; H. Bögli, *BPA* 19, 1967, p. 101-103; M. Verzàr, *Un temple du culte impérial, (Aventicum II, CAR 12)*, 1977; M. Trunk, *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen, (Forschungen in Augst 14)*, 1991, p. 182-183; J. Morel, *BPA* 33, 1991, p. 134-135.

Les sondages préliminaires réalisés en 1991 ont débouché sur la fouille exhaustive de la portion nord-est de l'aire sacrée du temple de la Grange-des-Dîmes (fig. 1,2 et 20). Si les fouilles ponctuelles du début du siècle faisaient déjà apparaître différentes périodes d'occupation pour ce site, la nature et la chronologie de ces aménagements restaient encore à préciser. Les récentes investigations ont mis en évidence un réseau de vestiges successifs aussi dense que complexe dont il n'émerge pas moins de sept phases d'occupation s'échelonnant entre le début de l'époque romaine et le Moyen Age.

Les deux premières phases, à caractère religieux, ont précédé l'établissement du temple monumental. La plus ancienne se caractérise par la présence de trois fossés parallèles (fig. 20,A et 21,1) s'apparentant aux enclos de tradition celte dont le site de Vidy fournit notamment un proche exemple<sup>1</sup>. Le mobilier céramique issu de leur comblement fait remonter ces installations à la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Elles sont ensuite désaffectées par un sol de galets contemporain

<sup>1</sup> D. Paunier et alii, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*, (CAR 42, Lousonna 7), 1989.

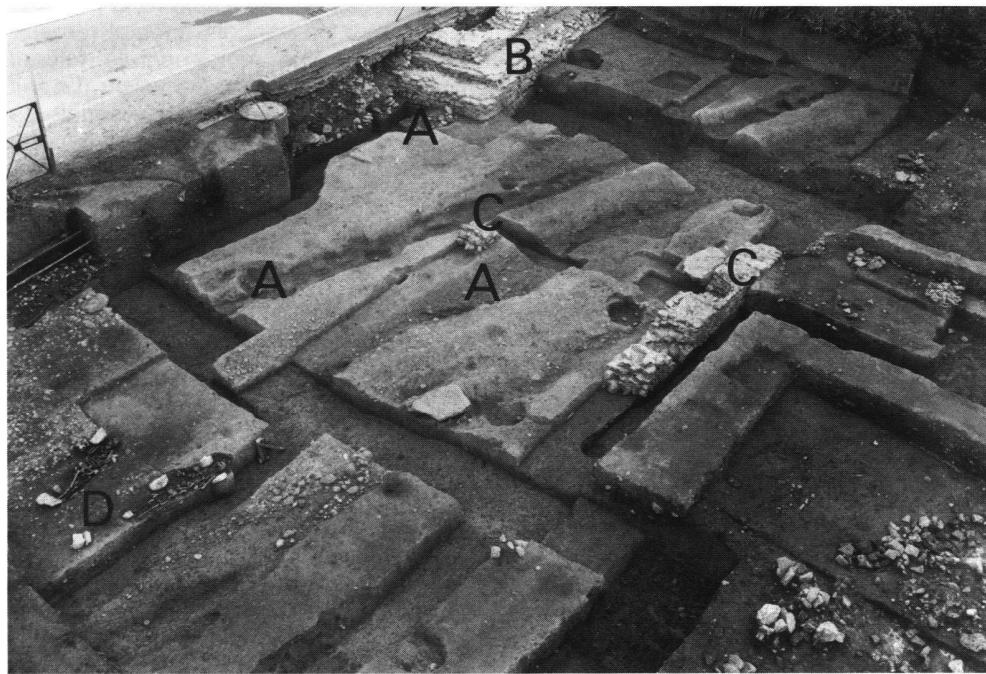


Fig. 20. Avenches / Grange-des-Dîmes. Vue partielle des fouilles de 1992 à la périphérie nord-est du temple gallo-romain. Les lettres renvoient au texte.

# AVENCHES 92

JOMINI 15

0 2 5 10M  
JPDB 92

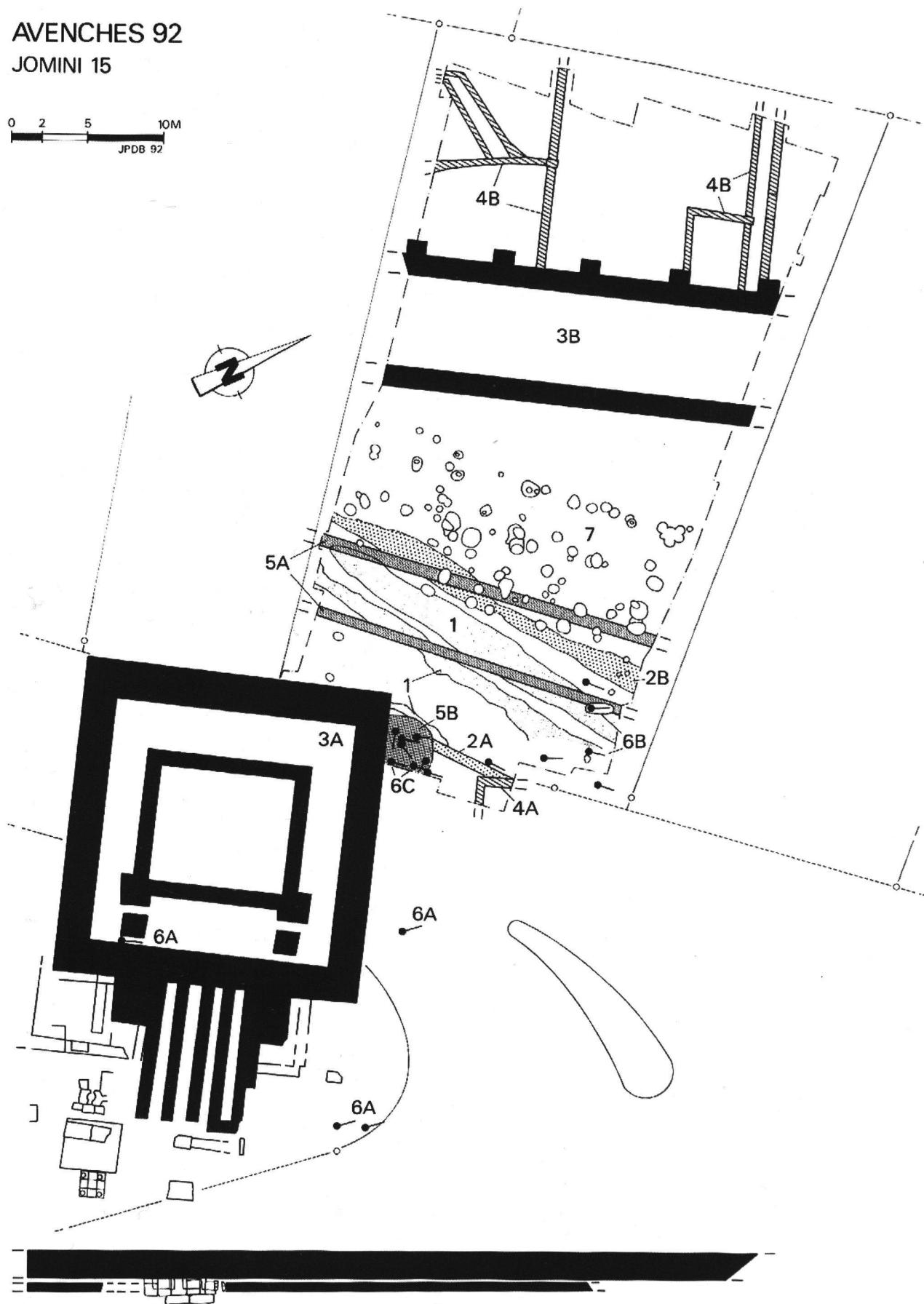


Fig. 21. Avenches / Grange-des-Dîmes. Extrait du plan archéologique, état 1992. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 22. Avenches / Grange-des-Dîmes. L'un des fragments d'inscription (en bas, à droite) retrouvés en réemploi dans le mur d'un bâtiment tardif au voisinage du temple gallo-romain.

d'un premier édifice dont seul le tronçon de son mur nord a pu être observé à proximité du temple (fig. 21,2A). Un fossé aménagé à une dizaine de mètres de cette maçonnerie (fig. 21,2B), matérialise l'unique interruption de cette vaste aire de circulation empierrée, dégagée sur la majeure partie de la surface explorée. Son comblement a livré les restes d'un chapiteau de pilastre en molasse ainsi

que des éléments de chaperon qui proviennent très vraisemblablement de ce premier édifice érigé dès 60 apr. J.-C. L'orientation de l'ensemble de ces vestiges diverge sensiblement de celle du temple de la Grange-des-Dîmes qui leur succède (fig. 20, B et 21,3A).

La création de ce complexe monumental voit l'édification, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, de la galerie (-portique?) arrière de péribole du temple (fig. 21,3B). Les profonds remaniements du terrain occasionnés par les installations postérieures n'ont laissé aucune trace des niveaux de circulation et des aménagements de cet ensemble. Nous sont uniquement parvenus quelques éléments de son décor architectural épargnés par les chaufourniers du Moyen Age.

La phase suivante voit venir se greffer de nouvelles constructions aussi bien à l'intérieur de l'aire sacrée, à proximité du temple (fig. 21,4A), qu'à l'extérieur, contre le mur de péribole (fig. 21,4B). Le fait qu'elles intègrent dans leur maçonnerie de nombreux éléments architecturaux en réemploi, tels les fragments d'une inscription<sup>2</sup> (fig. 22), supposent qu'elles surviennent après le démantèlement partiel du complexe monumental, vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle. La destination du bâtiment voisin du temple, dont il reprend l'orientation, reste incertaine. Parmi les constructions hors péribole, on peut en revanche discerner une série d'aménagements extérieurs -drainages et mur de terrassement qui côtoient des locaux en appentis à usage domestique et/ou utilitaire.

En l'absence d'une stratigraphie pertinente, les deux murs parallèles (fig. 20,C et 21, 5A), qui succèdent probablement à l'abandon du temple sans respecter aucune des orientations préexistantes, ne peuvent être associés pour l'instant aux structures de la phase précédente. Ils se rattachent plus

<sup>2</sup> Voir *supra*, A. Bielmann, A propos de Quintus Cluvius Macer, duumvir d'Avenches, Appendice, p. 28 ss., fig. 1-3.



Fig. 23. Avenches / Grange-des-Dîmes. Décapage intermédiaire à l'intérieur de la fosse semi-circulaire attenante à l'angle nord-est du temple gallo-romain.

volontiers à la structure-fantôme accolée à l'angle nord-est du temple (fig. 21,5B). La forme semi-circulaire de cette dernière évoque une absidiole, sous-entendant la transformation du monument romain en église chrétienne entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Age (fig. 23).

Une nécropole d'une vingtaine de tombes auxquelles viennent s'ajouter des sépultures et un sarcophage mentionnés par les fouilles anciennes (fig. 21,6A) attestent par contre clairement une occupation post-romaine au voisinage immédiat du temple. Elles se répartissent en deux groupes distincts:

- Le premier groupe comprend essentiellement des inhumations d'adultes situées un peu à l'écart de l'édifice gallo-romain (fig. 20,D et 21,6B).

- Le second groupe est constitué d'une majorité de tombes d'enfants et d'adolescents implantées selon des orientations diverses et superposées à l'intérieur de la fosse de récupération de l'absidiole présumée attenante au temple (fig. 21,6C).

En dernier lieu, un enchevêtrement de trous de poteaux, fosses et empierremens signale la présence d'un bâtiment qui a subi plusieurs transformations (fig. 21,7). On ne peut exclure la contemporanéité de ce dernier avec l'un ou l'autre groupe de sépultures. En regard des nombreuses scorées métallurgiques présentes dans les niveaux de démolition de ces structures, on ne peut non plus écarter l'hypothèse d'installations artisanales marquant l'abandon de la zone funéraire au Moyen Age.

Si la pérennité de ce lieu de culte romain<sup>3</sup> jusqu'au Haut Moyen Age semble désormais assurée, certaines lacunes subsistent cependant, notamment en ce qui concerne les aménagements tardifs. Le problème de l'identification de l'église de St-Symphorien, que les sources écrites localisent dans ce secteur, ne pourra être abordé qu'à la faveur d'une étude plus poussée disposant alors d'indices chronologiques supplémentaires.

Christian Chevalley – Jacques Morel  
FPA – MHAVD

### 3. Avenches / Prochimie.

Habitat; artisanat; captages; voie romaine.  
Fouille de sauvetage programmée (2'000 m<sup>2</sup>).  
Ensembles MRA: AV 91/ 9001 ss.  
Références bibliographiques: G. Th. Schwarz, *Aventicum*. Découvertes en 1963, *US* XXVII, 4, 1963, p. 60-62. *BPA* 33, 1991, p. 130-132.

<sup>3</sup> A signaler la découverte de plusieurs ex-voto, parmi lesquels figurent un petit autel en calcaire jaune, une hache votive en fer et un caducée en argent.

Les fouilles menées dès 1991 dans les faubourgs nord d'*Aventicum* à l'occasion de la restructuration des bâtiments et des installations de l'entreprise Prochimie S.A. se sont poursuivies par intermittence au cours de l'année 1992. Le calendrier et le programme des investigations fixés initialement ont en effet été passablement modifiés en raison des importantes interventions de sauvetage réalisées sur le site intra-muros d'Avenches durant le premier semestre 1992.

L'exploration de la zone 3 (fig. 24, Z 3), reportée en septembre, s'est donc limitée à un dégagement sommaire des vestiges en présence. Décapée sur une dizaine de mètres, seule la route menant au port de rive antique a fait l'objet d'une fouille partielle (fig. 24,1 et 25). Ses aménagements bordiers ont connu plusieurs remaniements successifs: fossés latéraux supplantés après ensablement par un mur d'enclos riverain à l'est (fig. 24,2), qui porte les traces d'une réfection. La chaussée elle-même a subi plusieurs recharges successives, parfois locales. En ce qui concerne la zone occidentale, la stratigraphie met en évidence deux phases d'occupation:

- Implantés peu profondément, les vestiges mal conservés se rapportant à la deuxième phase étaient déjà partiellement connus par les fouilles des années soixante. Ceux-ci appartiennent à un série de bâtiments s'organisant autour d'une vaste cour (fig. 24,3), orientés suivant l'axe routier repéré plus au nord en 1970 (fig. 24,4).

- Le caractère artisanal des premières activités menées dans ce secteur est attesté par la présence d'importantes concentrations de dépôts argileux rubéfiés dans plusieurs fosses rattachées aux niveaux inférieurs. Ces aménagements sont de toute évidence à mettre en relation avec les installations de potiers et de tuiliers découvertes au voisinage en 1963 (fig. 24,5), et celles partiellement mises au jour lors de la campagne de fouille de 1991 (fig. 24, Z 2,6).

Les investigations dans la zone 3 furent ajournées au profit d'une intervention motivée par la construction, devenue prioritaire, d'un bassin de rétention des eaux de pluie. La fouille de ce secteur a donc débuté en décembre 1992 sur l'emprise du nouveau projet (400 m<sup>2</sup>) qui s'inscrit également dans le cadre des réaménagements sur la parcelle de l'entreprise Prochimie S.A. (fig. 24, Z 5). L'établissement des premières coupes de référence fait apparaître au moins trois occupations distinctes, la première n'ayant laissé que des traces diffuses au sommet d'un terrain alors marécageux. A la deuxième phase, qui précède un assainissement de la zone, se rapportent des niveaux d'occupation riches en mobilier archéologique, associés à plusieurs foyers extérieurs sommairement aménagés. La nature particulièrement charbonneuse de ces couches qui renferment en outre des fragments de *tégulae* surcuites laisse également supposer la présence d'activités artisanales en relation avec un réseau de fossés et les fantômes de constructions légères en terre. Suit enfin la construction d'un bâtiment dont les maçonneries ont été pour la plupart récupérées. Signa-

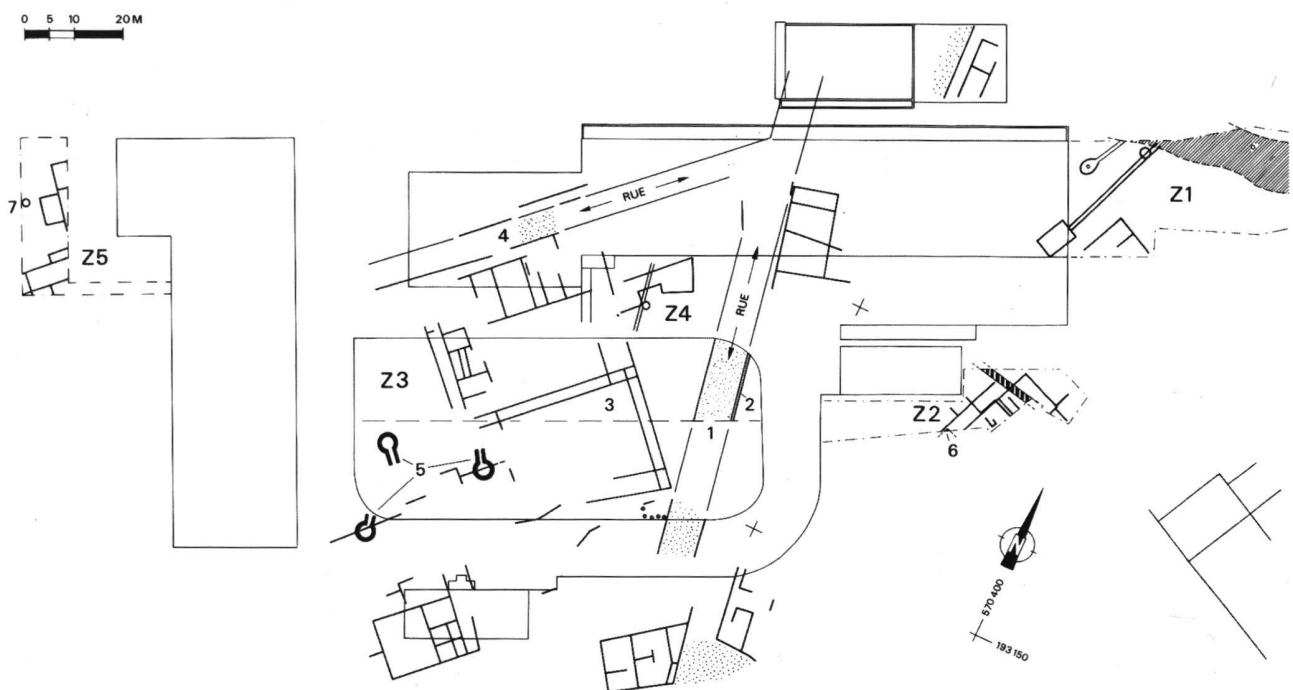


Fig. 24. Avenches / Prochimie. Extrait du plan archéologique, état février 1993. Situation des zones de fouille 1991-1993. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 25. Avenches / Prochimie. Zone 3. Coupe transversale de la route romaine menant au port de rive antique.



Fig. 26. Avenches / Prochimie. Zone 5. Apparition du cuvelage en chêne du puits après le démontage partiel de sa paroi en pierres sèches.

lons encore la présence d'un puits aménagé dans la cour de ce bâtiment (fig. 24,7). S'il a été presqu'entièrement vidé à époque moderne, son cadre en bois inférieur a heureusement été épargné (fig. 26). Celui-ci sera prélevé après démantèlement de la couronne en pierres sèches du puits pour soumettre les planches du cuvelage à l'analyse dendrochronologique. Les résultats escomptés de cette dernière devraient fournir un précieux indice de datation pour l'établissement de la chronologie du site. L'exploration de cette zone devrait s'achever à la fin février 1993 pour reprendre la fouille de la zone 3 et la surveillance des travaux de terrassement affectant la cour intérieure de l'usine (fig. 24, Z 4).

Pierre Blanc - Jacques Morel

#### 4. Avenches / en Chaplix.

Enclos funéraires; nécropole.

Mai-août 1992.

Exploration en surface (surface totale: env. 2200 m<sup>2</sup>). Travaux liés à la construction de l'autoroute R.N.1.

Ensembles MRA: AV92,7994-8000; AV92,8651-8692.

Références bibliographiques: D. Castella et L. Flutsch, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches – en Chaplix VD, *AS* 13, 1990.1, p. 2-30; *ASSPA* 74, 1991, p. 254-255; *BPA* 33, 1991, p. 139-141; *ASSPA* 75, 1992, p. 209-210. Site protohistorique: *ASSPA* 72, 1989, p. 245-252.

En automne 1989, la campagne de fouille menée sur le site des monuments funéraires s'était achevée par le prélèvement des blocs d'architecture jonchant le terrain autour des édifices. Si quelques structures intéressantes (dépôts d'offrandes brûlées, sépulture à inhumation d'enfant) avaient été mises au jour au cours de ce décapage superficiel, l'exploration systématique des surfaces internes des enclos n'avait pu être effectuée, faute de temps, et ce n'est qu'au printemps 1992 qu'a pu être orchestrée cette ultime campagne sur le site cultuel et funéraire *d'en Chaplix* (fig. 27).

L'un des objectifs avoués de la fouille était de mettre en évidence les traces d'aménagements internes liés à la fréquentation de ces enclos (puits, zones réservées à des cérémonies ou des banquets, autels, aménagements paysagistes, sépultures, etc...)<sup>1</sup>. A cet égard, le résultat fut décevant, l'obstacle majeur ayant été, comme prévu, le caractère très perturbé de la stratigraphie du site, lié à la nature très meuble et quasi marécageuse des niveaux d'occupation, aux constantes variations du niveau des eaux souterraines au cours du temps, ainsi qu'à l'érosion fluviatile et agricole. La stratigraphie schématique de la fig. 28 montre clairement que le niveau de circulation ancien (4), que l'on peut restituer notamment grâce aux ressauts de fondation des murs, est très proche de la surface du sol actuel et qu'il a été totalement bouleversé par les niveaux de démolition des monuments (blocs de construction; 5). Ainsi, seules les structures archéologiques profondément implantées (trous de poteaux, sépultures, fosses, tranchées de fondation) ont pu être repérées et cela, dans la plupart des cas, plusieurs dizaines de centimètres, voire près d'un mètre au-dessous du niveau de sol contemporain.

Le seul élément «paysagiste» mis en évidence est un modeste puits dans l'enclos sud (st.372; fig. 29), partiellement construit à l'aide de fragments de blocs d'architecture destinés au monument funérai-

<sup>1</sup> Tels que décrits par exemple dans le *Testament du Lingon* (*CIL* XIII, 5709): voir A. Buisson, *Le tombeau du Lingon. Etude du cadre architectural et archéologique*, dans Y. Le Bohec (ed.), *Le testament du Lingon*, (Coll. du centre d'études romaines et gallo-romaines, nouvelle série, 9), Lyon, 1991, p. 63-69.

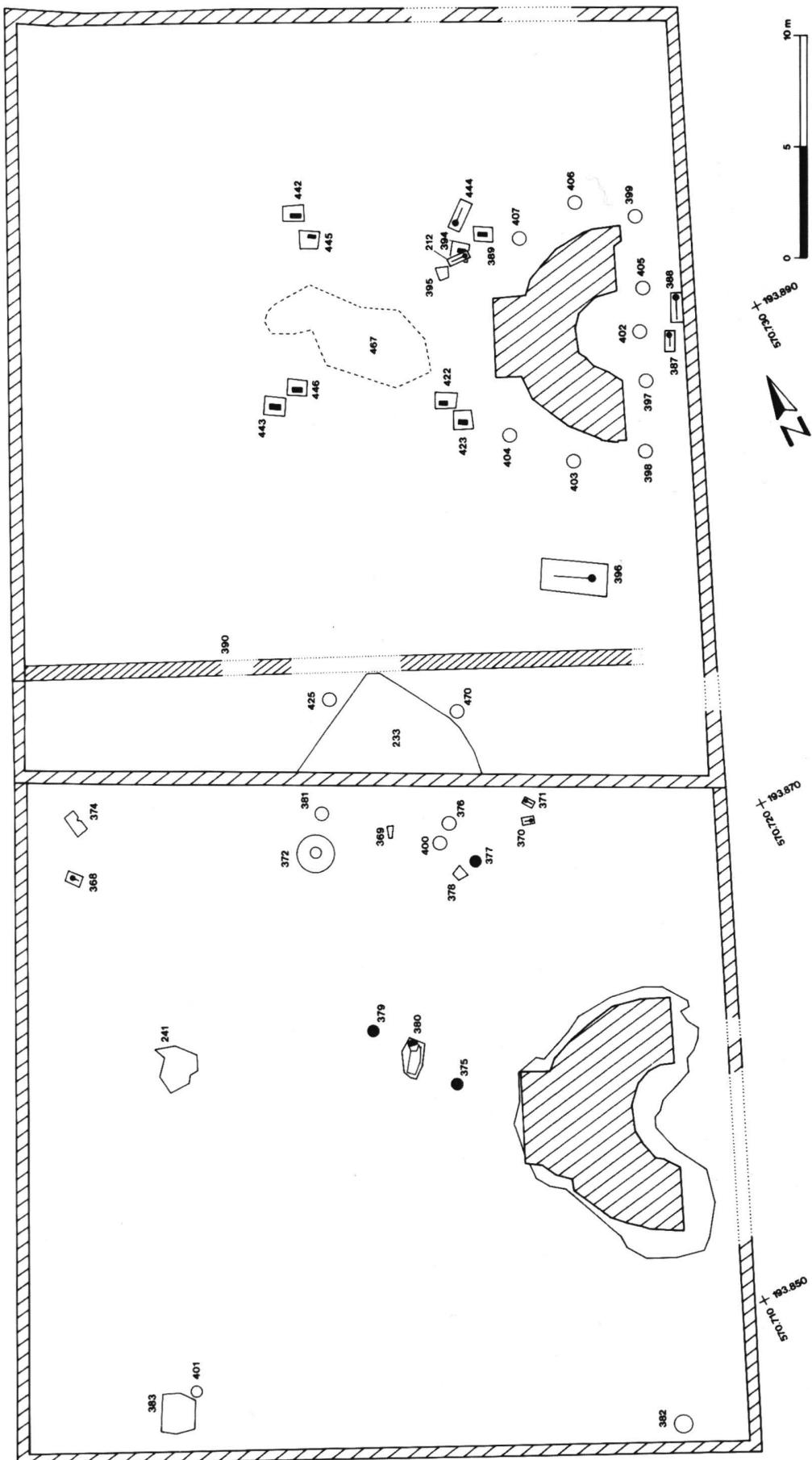


Fig. 27. Avenches / en Chappix. Plan schématique des structures d'époque romaine mises au jour dans les enclos funéraires.

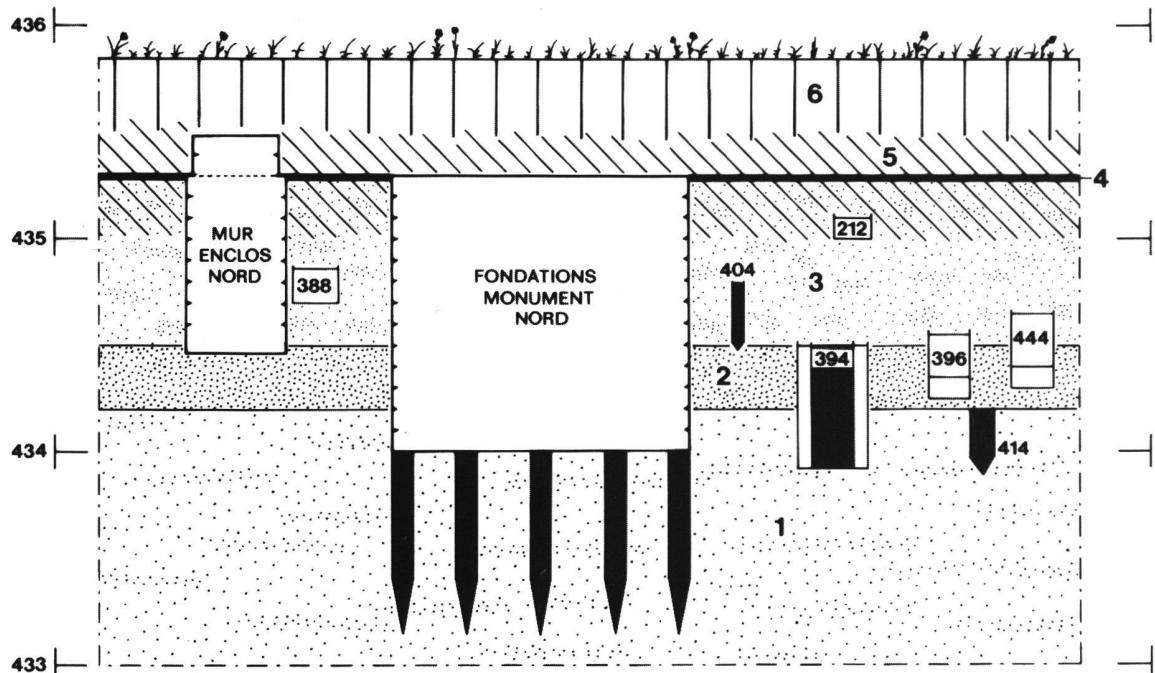


Fig. 28. Avenches / en Chaplix. Stratigraphie schématique dans l'enclos funéraire nord, avec insertion des vestiges. 1: sables et graviers fluvio-lacustres («terrain naturel»); 2: niveau limono-sableux, organique, contenant du matériel protohistorique (couche de lessivage des sites protohistoriques); 3: sédiments limoneux, sableux (dépôts fluviatiles pré-romains); 4: niveau de circulation de l'époque romaine; 5 (hachuré): couche de démolition du monument funéraire (blocs d'architecture); 6: terre végétale.

212: Tombe à inhumation d'enfant (fouille 1989; époque romaine).

388 et 396: Tombes à inhumation d'adultes (époque romaine).

394: Trou de poteau (chantier du monument; Tibère).

404: Trou de poteau (échafaudage du monument; Tibère).

414: Trou de poteau (protohist.).

444: Tombe à inhumation d'enfant (époque romaine).

re et non utilisés. Dans ce puits – qui n'est peut-être qu'un simple aménagement de chantier abandonné après achèvement de la construction – ont notamment été découvertes deux cruches de la première moitié du I<sup>er</sup> s. et une monnaie de Tibère (*Divus Augustus Pater*).

Dans l'enclos sud (vers 40 ap. J.-C.), ont également été mises au jour (surtout dans sa moitié nord) plusieurs structures intéressantes, parmi lesquelles une fosse recelant le squelette entier d'un cheval adulte (st.380; fig. 30)<sup>2</sup>, une autre fosse où fut déposé un capriné (chèvre ou mouton) décapité (st.374) et six sépultures. Trois de ces tombes sont des inhumations de bébés<sup>3</sup>, alors que les trois

<sup>2</sup> La détermination a été effectuée par Cl. Olive (Muséum d'Histoire Naturelle de Genève; étude en cours). Aucune trace de coup ou de découpe n'a été observée sur les ossements. Seules les dernières vertèbres (caudales) sont absentes. La position de l'animal (celle des pattes en particulier) permet d'affirmer que l'enfouissement a été effectué immédiatement après l'abattage.

<sup>3</sup> St. 368, 370 et 371. L'une de ces inhumations (st.370), datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., est caractérisée par la présence d'un cercueil cloué et de deux récipients en offrande (une cruche de céramique et un balsamaire de verre); les deux autres sont des inhumations en pleine terre, dépourvues d'offrandes; l'une d'entre elles n'est pas antérieure à la fin du II<sup>e</sup> s. (fragment de gobelet à haut col dans le comblement de la fosse).

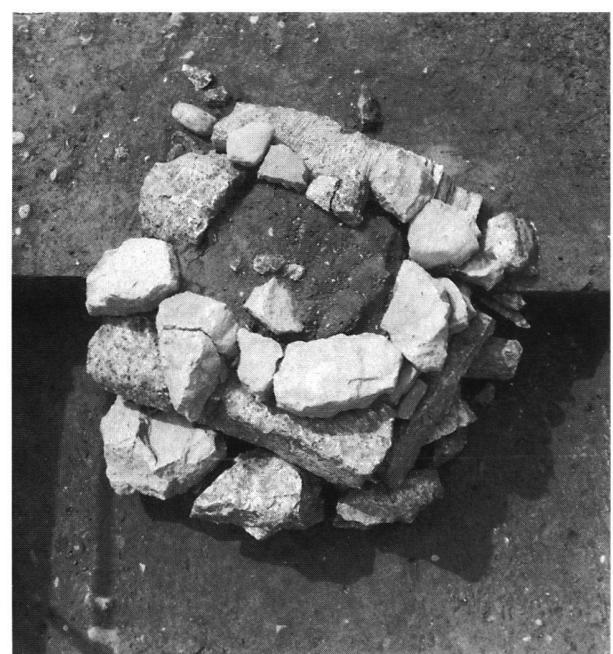


Fig. 29. Avenches / en Chaplix. Puits st.372 dans l'enclos funéraire sud (vers 40 ap. J.-C.).

autres sont des incinérations à urne<sup>4</sup>. Enfin, non loin de l'angle sud-ouest de l'enclos, a été découverte une fosse de grandes dimensions (st.383; fig. 31), accompagnée d'un trou de poteau (st.401). Dans le comblement cendreux et charbonneux de ce dépôt ont été mis au jour plusieurs milliers de tessons brûlés attribuables à plus d'une vingtaine (!) d'amphores vinaires de diverses provenances (Dressel 2-4 principalement) et à plusieurs pièces de vaisselle (bols TSI Drack 19, Drack 21; terrines et pots de céramique commune). On y a également découvert un récipient en bronze brûlé (probablement une amphore liée au service du vin), plusieurs dizaines de fragments d'os travaillé, appartenant vraisemblablement au décor d'un lit funéraire (fig. 32)<sup>5</sup>, des ferrures d'un coffret, quelques gouttes de verre et de métal (bronze, argent) fondu, de fines feuilles d'or, quelques perles de pâte

<sup>4</sup> St. 375, 377 et 379. Deux de ces sépultures au moins peuvent être datées de la seconde moitié du I<sup>er</sup> au début du II<sup>e</sup> s. L'une d'elles (st.375), attribuable à un individu adulte, probablement de sexe féminin, se signale par la présence d'une belle urne en verre à deux anses en «M» du type Isings 63 (AR 122; Trier 150), coiffée par un couvercle de verre et recelant, outre les ossements calcinés du défunt, un petit balsamaire également en verre. Ce matériel peut être rapproché de celui de la tombe 107 de la nécropole de la chapelle de Domdidier FR, datée entre l'époque flavienne et le début du II<sup>e</sup> s.: Ph. Jaton et alii, *Domdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion. Archéologie*, (Archéologie fribourgeoise 9a), Fribourg, 1992, p. 129-131 et fig. 1-2.

<sup>5</sup> Ce type de lits, dont l'armature de fer et/ou de bois était rehaussée d'éléments en os travaillé – parfois avec des décors sculptés à motifs figurés, qui ne sont pas attestés ici – est signalé presque exclusivement dans des contextes funéraires du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au milieu du siècle suivant: voir p. ex. ASA 31, 1929, p. 241-256 (Vindonissa); *JbGPV*, 1955/1956, p. 25-34 (Vindonissa); *Documents d'Archéologie Méridionale* 9, 1986, p. 111-117; *Gallia* 47, 1990, p.145-201 (Cucuron). L'exemplaire d'*en Chaplix* correspond sans doute à un modèle très simple, proche peut-être des lits représentés sur certaines stèles de Rhénanie: Voir par ex. *BJ* 174, 1974, p. 551 (communications d'Heidi Amrein).

de verre, des traces de pigment bleu, ainsi que près de 600 clous (!). Les ossements calcinés, très abondants, ont été triés et étudiés par Marcello A. Porro, anthropologue (Turin), qui a identifié de très nombreux restes animaux (offrandes carnées; en cours d'étude) et des ossements humains attribuables à un individu adulte, peut-être de sexe masculin<sup>6</sup>. Daté du milieu du I<sup>er</sup> s. et donc contemporain ou presque de l'érection du monument, ce dépôt funéraire peut être comparé aux deux structures proches découvertes en 1989 dans les enclos nord (st.233) et sud (st.241)<sup>7</sup>.

Dans l'enclos nord (entre 23 et 28 ap. J.-C.), la fouille a permis de mettre en évidence, sous les structures romaines, au sommet des sables naturels fluvio-lacustres (fig. 28: 1), un grand nombre de traces et de vestiges (fossés, trous de poteaux, fosses, foyers) attribuables aux sites protohistoriques successifs, qui se développent vers le nord-est, sous la route et la nécropole romaines, ainsi qu'au nord du secteur du sanctuaire<sup>8</sup>.

Lors de la campagne de 1989, nous avions été frappés par la situation désaxée du monument nord à l'intérieur de son enclos. Or, la fouille de 1992 a permis de mettre en évidence la tranchée de fondation initialement prévue pour le mur méridional de l'enclos (st.390). Plus respectueux de la

<sup>6</sup> Comme dans le cas des deux dépôts fouillés en 1989, la majorité des ossements humains a été prélevée (pour une destination inconnue) avant l'enfouissement de ces restes. On ne peut donc parler dans ce cas d'une sépulture.

<sup>7</sup> AS 13, 1990.1, p. 14 sqq. et fig. 12 (D1 et D2).

<sup>8</sup> S. Doiteau, Le site préprotohistorique «En Chaplix» (Avenches VD) – Premiers résultats, *ASSPA* 72, 1989, p. 245-252. Si la majorité des vestiges semble pouvoir être située dans le premier millénaire avant notre ère (Bronze final en particulier), un trou de poteau découvert cette année (st.426) a pu être situé beaucoup plus tôt (transition Néolithique/Bronze ancien ?) grâce à la méthode du radiocarbone: 3690 +/- 100 BP; 2455-1780 cal BC (date C14 calibrée; réf. Archéolabs ARC92/R1282C). Pour l'insertion stratigraphique de ces vestiges, voir fig. 28: 414 (trou de poteau).



Fig. 30 (a et b). Avenches / en Chaplix. Fosse recelant le squelette d'un cheval sacrifié (st.380). Enclos funéraire sud.

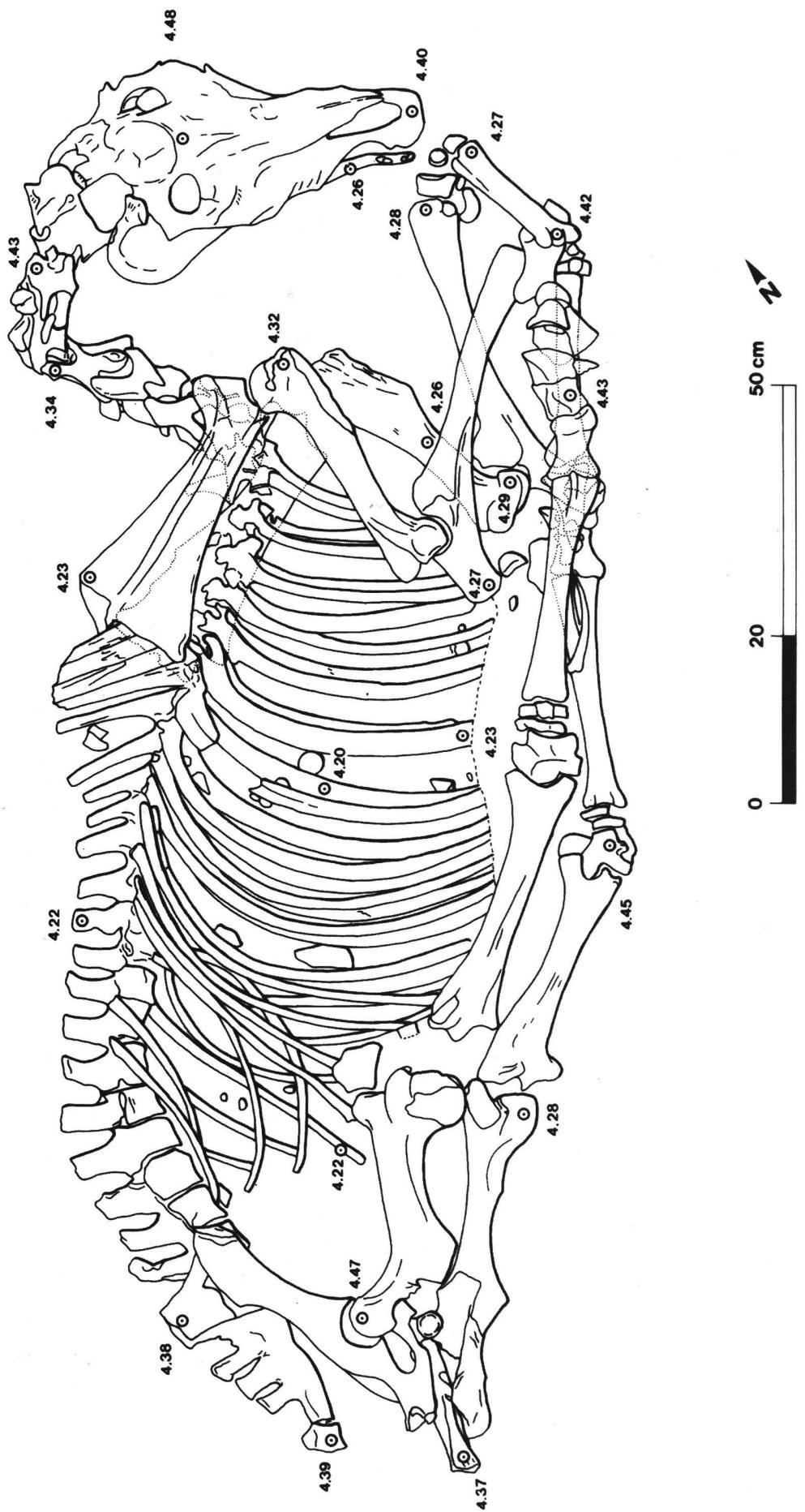




Fig. 31. Avenches / en Chaplix. Dépôt funéraire st.383. Enclos funéraire sud.

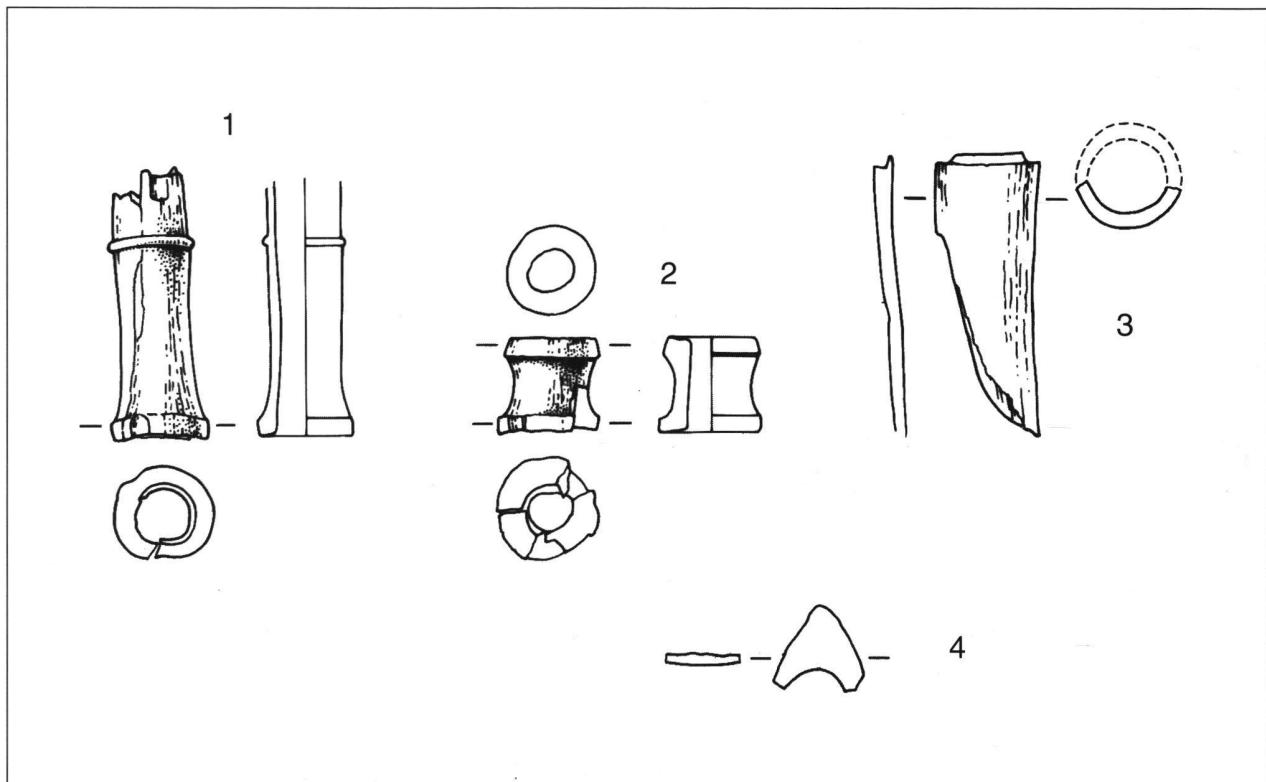


Fig. 32. Avenches / en Chaplix. Quatre exemples d'éléments du décor en os attribué au lit funéraire du dépôt st.383. Enclos funéraire sud. Inv. AV92/8662-29,-36,-68,-73. Echelle 2:3.

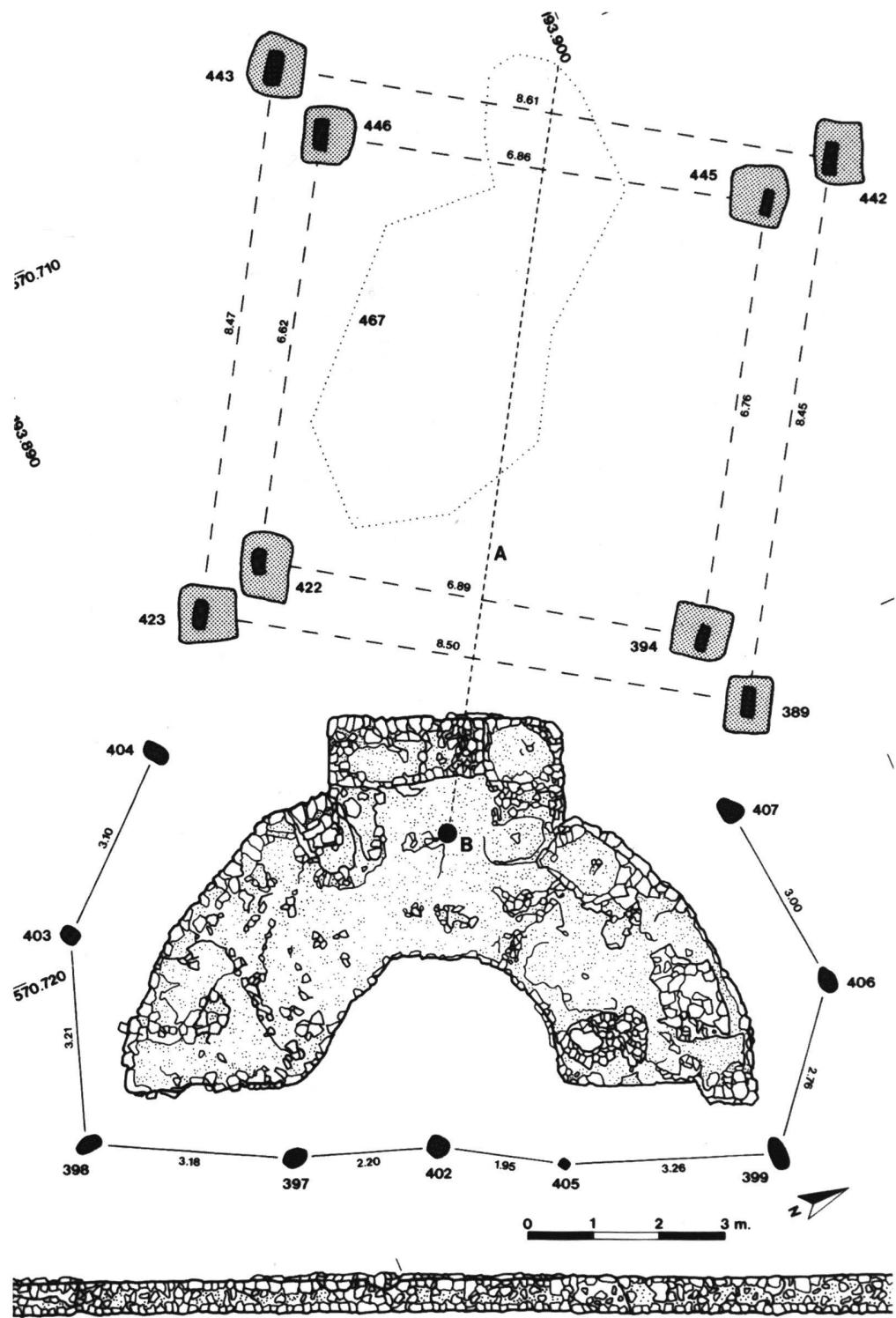


Fig. 33. Avenches / en Chaplix. Plan des trous de poteaux et des montants verticaux liés au monument funéraire nord. Les distances sont exprimées en mètres.

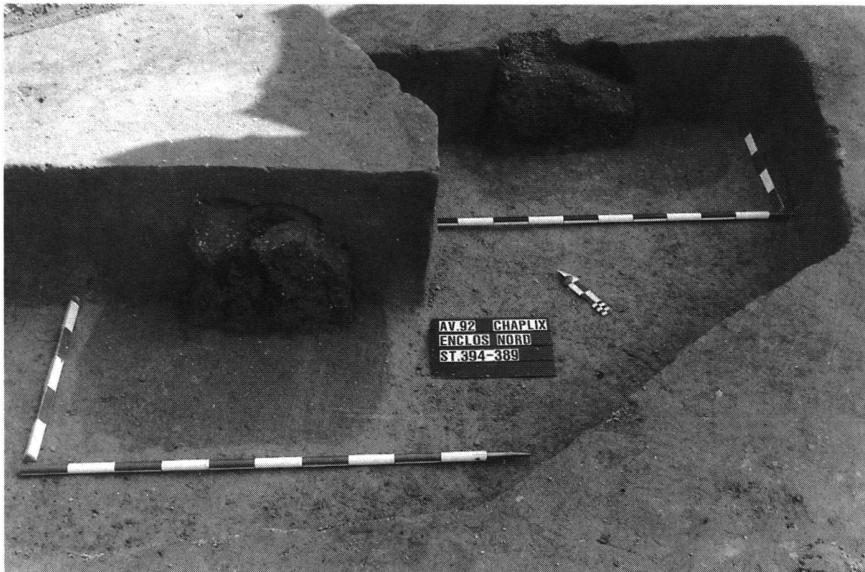


Fig. 34. Avenches / en Chaplix. Trous de poteaux st.394 et st.389. Enclos funéraire nord.

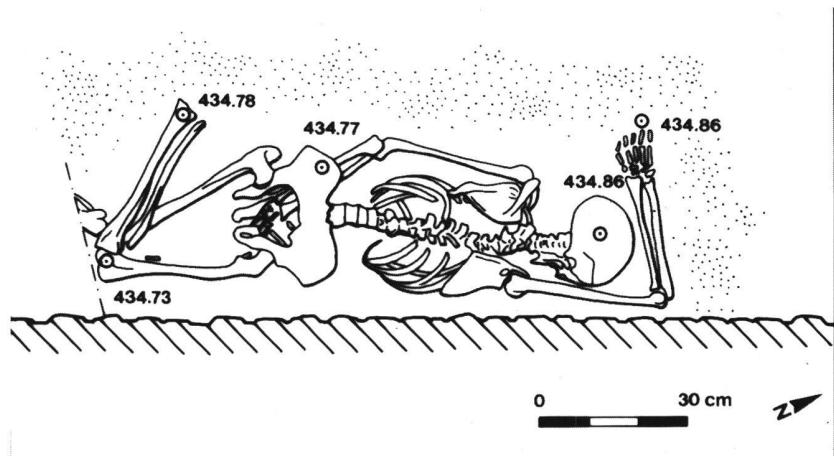


Fig. 35. Avenches / en Chaplix. Sépulture à inhumation d'adulte dans l'enclos funéraire nord (st.388). Le défunt repose sur le ventre, dans une fosse en pleine terre creusée au pied du mur oriental de l'enclos.

symétrie, ce tracé fut abandonné en cours de chantier<sup>9</sup> et le mur décalé de quelques mètres vers le sud. La raison de cette modification échappe à la compréhension: il est cependant possible qu'elle soit liée à la situation périphérique du dépôt funéraire st.233<sup>10</sup>, à l'extérieur du tracé du mur aban-

donné. L'emplacement de ce dépôt pourrait d'ailleurs correspondre à celui de l'aire de crémation (*ustrinum*): quatre trous de poteaux (fig. 27: st.376, 381, 425 et 470), dont deux englobés dans l'enclos sud, semblent former, autour du dépôt, une construction rectangulaire de 5,80 sur 5 m. Cet aménagement a manifestement brûlé, comme l'attestent les traces de rubéfaction et de cendres observées au niveau d'apparition des pieux, et pourrait correspondre à un bûcher aménagé. Si cette interprétation est correcte, il peut être intéressant de signaler que la totalité du matériel brûlé a été mise au jour au nord du mur méridional de l'enclos: ainsi, la construction de ce mur pourrait avoir suivi la crémation, le prélèvement partiel des os humains et, peut-être, l'enfouissement des restes du bûcher.

D'autres traces rattachées à la phase de construction du monument funéraire ont été observées (fig. 33). Il s'agit en particulier de neuf trous

<sup>9</sup> Le chantier a été interrompu alors que l'angle sud-ouest était déjà amorcé au niveau des fondations. La tranchée fut alors immédiatement rebouchée avec des galets et des déchets de taille de calcaire, au milieu desquels ont été découverts deux outils en fer, dont un ciseau de tailleur de pierre.

<sup>10</sup> Fouillé en 1989, ce dépôt offrait l'aspect d'une vaste dépression peu profonde, jonchée de cendres, d'os calcinés et de matériel brûlé (amphores vinaires, vaisselle de bronze, bijoux, os travaillé, monnaie, etc...). Les quelques esquilles osseuses brûlées humaines étaient attribuables à un individu adulte, peut-être de sexe féminin.

de poteaux de l'échafaudage du mausolée (st.397-399, 402-407)<sup>11</sup>. Cinq de ces montants sont disposés le long de la face avant (l'un au centre et les quatre autres, par paires, aux angles des petits côtés) et les quatre autres devant les faces arrondies arrières, à plus grande distance du monument. Quoique peu probable, la présence de deux autres montants à l'arrière de la saillie rectangulaire ne peut être exclue, le terrain ayant été perturbé en 1989 par un sondage en profondeur creusé contre les fondations du mausolée<sup>12</sup>. Ces traces permettent de restituer un système d'échafaudage encastré à un rang de perches<sup>13</sup>. Les montants ont été arrachés à la fin du chantier et les trous comblés avec des éclats de calcaire.

Immédiatement derrière le monument funéraire, en position légèrement désaxée, ont en outre été observées les traces d'un dispositif énigmatique, concrétisé par quatre paires de poteaux (st.389-394, 422-423, 442-445 et 443-446; fig. 33 et 34). Il s'agit dans chaque cas d'un tronc de sapin équarri, à base plate, d'env. 40/50 x 16/25 cm de section, implanté verticalement dans une profonde fosse rectangulaire à fond plat<sup>14</sup>. Contrairement à ceux de l'échafaudage, les bois n'ont pas été arrachés, et la partie inférieure des poutres est même conservée sur quelques centimètres, alors que la partie supérieure a manifestement brûlé (traces charbonneuses, rubéfaction). Ces huit montants constituent les angles théoriques de deux carrés concentriques d'env. 8,50 et 6,80 m de côté. Au cœur de ce dispositif, mais peut-être sans aucun lien avec celui-ci, a par ailleurs été mise en éviden-

ce une dépression allongée (st.467), aux contours irréguliers et partiellement comblée par des blocs de construction du monument. L'absence d'éclats de calcaire dans les fosses d'implantation montre que ce dispositif a été mis en place avant que les tailleurs de pierre ne commencent leur ouvrage. L'analyse dendrochronologique du montant st.394 fournit d'ailleurs un *terminus post quem* de 5 ap. J.-C., qui semble corroborer cette datation<sup>15</sup>. Faute de parallèles, l'identification de ce dispositif n'est pas aisée, mais il semble qu'on puisse y voir l'infrastructure d'un aménagement de chantier, telle une plateforme de travail pour le montage de la chapelle centrale (aeedes et flèche sommitale) ou les ancrages au sol d'une machine de levage<sup>16</sup>. L'axe médian du dispositif est en tout cas très exactement orienté sur le centre de la chapelle (fig. 33: A et B).

Quelques sépultures à inhumation ont en outre été installées autour du monument<sup>17</sup>. Il s'agit d'une tombe d'adulte en cercueil cloué (st.396), d'un adulte inhumé sur le ventre, sans cercueil, le long du mur d'enclos (st.388; fig. 35) et de trois enfants (st.212, 387 et 444)<sup>18</sup>. La seule sépulture datée grâce à son mobilier céramique (st.387) n'est pas antérieure au milieu du II<sup>e</sup> s.

Daniel Castella  
Timo Caspar  
François Eschbach  
ARCHEODVNVM S.A.  
Gollion VD

<sup>11</sup> Pour l'insertion stratigraphique de ces poteaux, voir fig. 28: 404. Peut-être moins profondément implantés ou simplement posés sur sablière, les montants de l'échafaudage du monument sud n'ont pas été observés.

<sup>12</sup> Ces éventuelles perches se situeraient toutefois à l'intérieur du dispositif carré décrit ci-dessous, ce qui semble bien peu vraisemblable. L'orientation approximative des côtés nord et sud de ce dispositif sur les deux dernières perches d'échafaudages st.404 et 407 n'est d'ailleurs probablement pas fortuite et suggère un lien fonctionnel entre les deux aménagements.

<sup>13</sup> Voir J.-P. Adam, *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Paris, 1984, p. 86 et fig. 182.

<sup>14</sup> Pour l'insertion stratigraphique de ces structures, voir fig. 28: 394. A quelques centimètres près, les huit montants sont implantés à la même profondeur (env. 1,40 m par rapport au sol contemporain).

<sup>15</sup> Analyse effectuée par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon. La datation est donnée avec réserves.

<sup>16</sup> Dispositif à tambour ? Les ancrages observés ne semblent en tout cas pas correspondre aux exemples de chèvres connus par les descriptions de Vitruve et les représentations antiques: J.-P. Adam, *op. cit.* note 13, p. 46-49. Exemple de tour-échafaudage du XII<sup>e</sup> s., de plan carré : L. Mojon, St. Johannsen, *Saint-Jean-de-Celier. Beiträge zum Bauwesen des Mittelalters...*, Bern, 1986, p. 75 sqq. («Rekonstruktion eines romanischen Gerüstturms»).

<sup>17</sup> Pour l'insertion stratigraphique de ces structures, voir fig. 28: 212, 388, 396, 444.

<sup>18</sup> Une inhumation en pleine terre avait été mise au jour en 1989 à faible profondeur (st.212). Les deux autres sont des tombes en cercueil. L'une d'elles (st.387) est la seule sépulture de l'enclos à receler un mobilier, à savoir une cruche et un gobelet de céramique (à revêtement argileux).

## 5. Avenches / en Chaplix.

Canal romain; route romaine du Nord-Est.

Avril-mai 1992.

Exploration en sondages (surface totale: env. 270 m<sup>2</sup>). Déplacement de la route cantonale RC 505 (Avenches-Salavaux-Neuchâtel). Travaux liés à la construction de l'autoroute R.N.1.

Ensembles MRA: AV92/7991-7993.

Références bibliographiques: F. Bonnet, Le canal romain d'Avenches, *BPA* 27, 1982; *ASSPA* 73, 1990, p. 203; *AS* 13, 1990.4, p. 185-186; *ASSPA* 74, 1991, p. 254-255.

La suppression de l'ancienne chaussée de la route cantonale a permis l'exécution de six sondages dans le secteur du canal romain, en complément des fouilles effectuées en 1990. Ces nouveaux sondages ont permis d'observer une nouvelle fois le profil de la route romaine dite *du Nord-Est* et, à proximité de la voie CFF, immédiatement sous les remblais de la route moderne, de recouper un ancien tracé de la route d'Avenches à Salavaux. Large de 5 à 6 m, cette chaussée est constituée d'une chape de tuileau fin mêlé de sable, posée sur un radier de galets et de petits boulets. Ce premier niveau, où se lisent clairement plusieurs ornières, est coiffé par une mince couche de gravier et de sable, légèrement plus large (recharge?). Aucune datation précise ne peut être avancée pour cette route, faute de matériel. Signalons seulement que cet axe Avenches-Salavaux est déjà signalé sur un document de 1675 ("*Charrière des Joncs de Méraules*")<sup>1</sup>.

Plus au nord, un sondage a été ouvert sur le tracé du canal du II<sup>e</sup> s., à env. 350 m de l'ancienne rive du lac. Dans ce secteur de l'ouvrage, contrairement à ce qui avait été observé à ses extrémités amont et aval, les talus des berges, à pente relativement douce, ne sont pas boisés. La largeur navigable du canal est ici d'environ 9 m et son fond, presque plat, se situe à l'altitude de 431 m. Les niveaux de circulation riverains ont été partiellement recoupés. Parmi le rare matériel de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. récolté au fond du canal, on peut signaler un bel exemplaire de panier d'osier tressé, conservé grâce à l'humidité du terrain et confiés aux bons soins du laboratoire du Musée Cantonal.

Daniel Castella  
François Eschbach  
ARCHEODVNVM S.A.  
Gollion

<sup>1</sup> F. Bonnet, *op. cit.*, p. 15.

## 6. Avenches / la Longeaigue.

Nécropole de la *porte de l'Ouest*.

Août-septembre 1992 / janvier 1993.

Exploration en tranchées (en deux étapes; surface totale: 600 m<sup>2</sup>). Travaux archéologiques préliminaires dans le cadre d'un projet cantonal de correction des eaux et de création d'une zone inondable.

Ensembles MRA: AV92/8693-8695; AV93/8696.

Référence bibliographique: L. Margairaz, La nécropole de la porte de l'Ouest, *BPA* 31, 1989, p. 109-137.

L'élaboration d'un vaste projet de correction des eaux du ruisseau de la Longeaigue a occasionné deux campagnes de sondages préliminaires dans un secteur situé hors les murs, à près de 500 m de la *porte de l'Ouest*, sur le tracé supposé de la voie romaine tendant vers Moudon. Creusés à l'intérieur du périmètre classé de 1987 défini par ce tracé, les deux sondages de 1992 (fig. 36: sond. 1 et 2) se sont avérés négatifs à cet égard: la voie antique est à chercher ailleurs, sans doute un peu plus au nord, sous la route cantonale actuelle. C'est du moins ce que paraissent suggérer la répartition et l'orientation des structures funéraires explorées à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et en 1963. Une nouvelle sépulture à incinération a d'ailleurs été mise au jour dans le sondage 1, à une centaine de mètres à l'ouest de l'extrémité occidentale connue de la nécropole (st.1). Cette découverte permet de conclure que cette dernière s'est développée – peut-être de manière discontinue – au moins jusqu'à 500 m de l'enceinte.

La nouvelle sépulture est une tombe à urne rattachable au type IIa2 ou IIa4 de la nécropole du port d'Avenches<sup>1</sup>: déposée dans une simple fosse en pleine terre de plan ovoïde, l'urne (fig. 37/1) est un pot de céramique commune claire, peut-être coiffé par un tesson d'amphore. Dans la fosse, ont été déversés pèle-mêle les restes cendreux du bûcher, une quarantaine de clous (dont 16 clous de chaussure), une monnaie de bronze altérée par le feu<sup>2</sup>, ainsi que les fragments brûlés de quatorze récipients de céramique (fig. 37/2-14<sup>3</sup>) et d'un récipient en verre fin incolore de type indéterminé. Une datation dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. peut être avancée (monnaie frappée entre 140 et 144; céramique à revêtement argileux brillant). L'individu incinéré est un adulte de sexe masculin<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> D. Castella, *La nécropole du port d'Avenches (Aventicum IV, Cahiers d'archéologie romande 41)*, Avenches, 1987, p. 22-25.

<sup>2</sup> Inv. AV92/8694-1. Il s'agit d'un *as* d'Antonin le Pieux pour Marc-Aurèle César, frappé à Rome entre 140 et 144 ap. J.-C. (RIC 1240/a-d) (détermination provisoire de F. E. König).

<sup>3</sup> La seconde cruche n'est pas dessinable; il s'agit d'une cruche à une anse à revêtement argileux, à lèvre en bourrelet et col profilé d'un renflement: cf. K. Roth-Rubi, *Untersuchungen an den Krügen von Avenches (Rei cretariae romanorum fautores, acta suppl. 3)*, Augst/Kaiseraugst, 1979, nos 99 sqq. (*einhenklige Krüge mit Halsring*).

<sup>4</sup> L'examen anthropologique a été effectué par M. A. Porro (Turin) en octobre 1992.

Dans le sondage 2, la seule structure observée est un segment de fossé non daté, au comblement légèrement charbonneux et dépourvu de matériel (st.2).

Les sondages 3-6, effectués en janvier 1993, ont quant à eux permis d'exclure définitivement le passage de la route romaine dans la partie sud de la parcelle menacée. Seule la trace d'un fossé, sans matériel, a été relevée (st.3). Les tranchées 4 et 5 n'ont par ailleurs pas recoupé de nouvelles sépultures.

Les rapports sur cette double intervention ont été déposés à la Fondation Pro Aventico. Une exploration complémentaire est prévue dans le cadre des travaux d'aménagement du site.

Daniel Castella  
François Eschbach  
ARCHEODVNVM S.A.  
Gollion

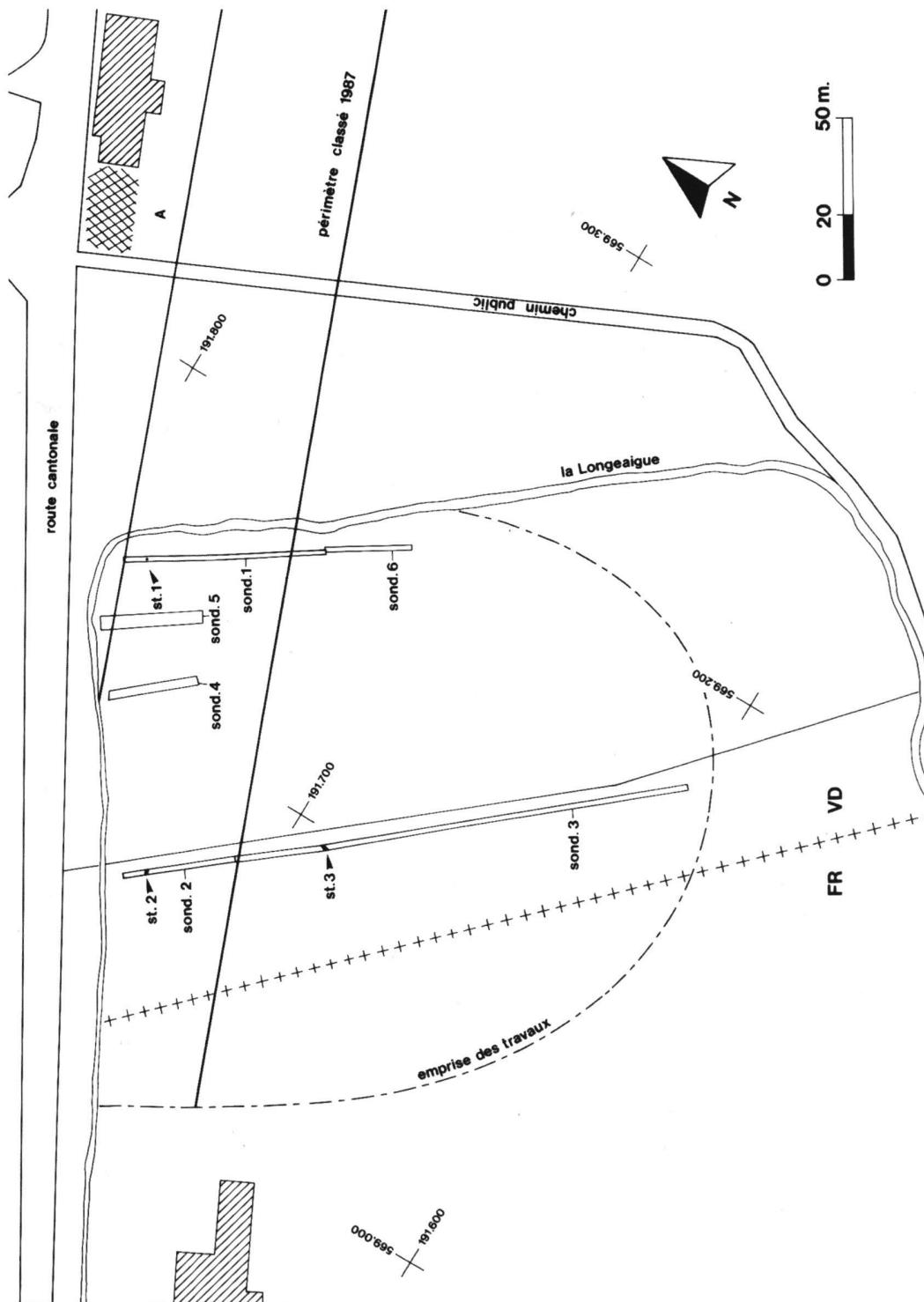


Fig. 36. Avenches / la Longeague. Plan de situation des sondages de 1992 (sond. 1-2) et de 1993 (sond. 3-6). A: secteur de nécropole exploré à la fin du XIX<sup>e</sup> s. (sépultures à inhumation).

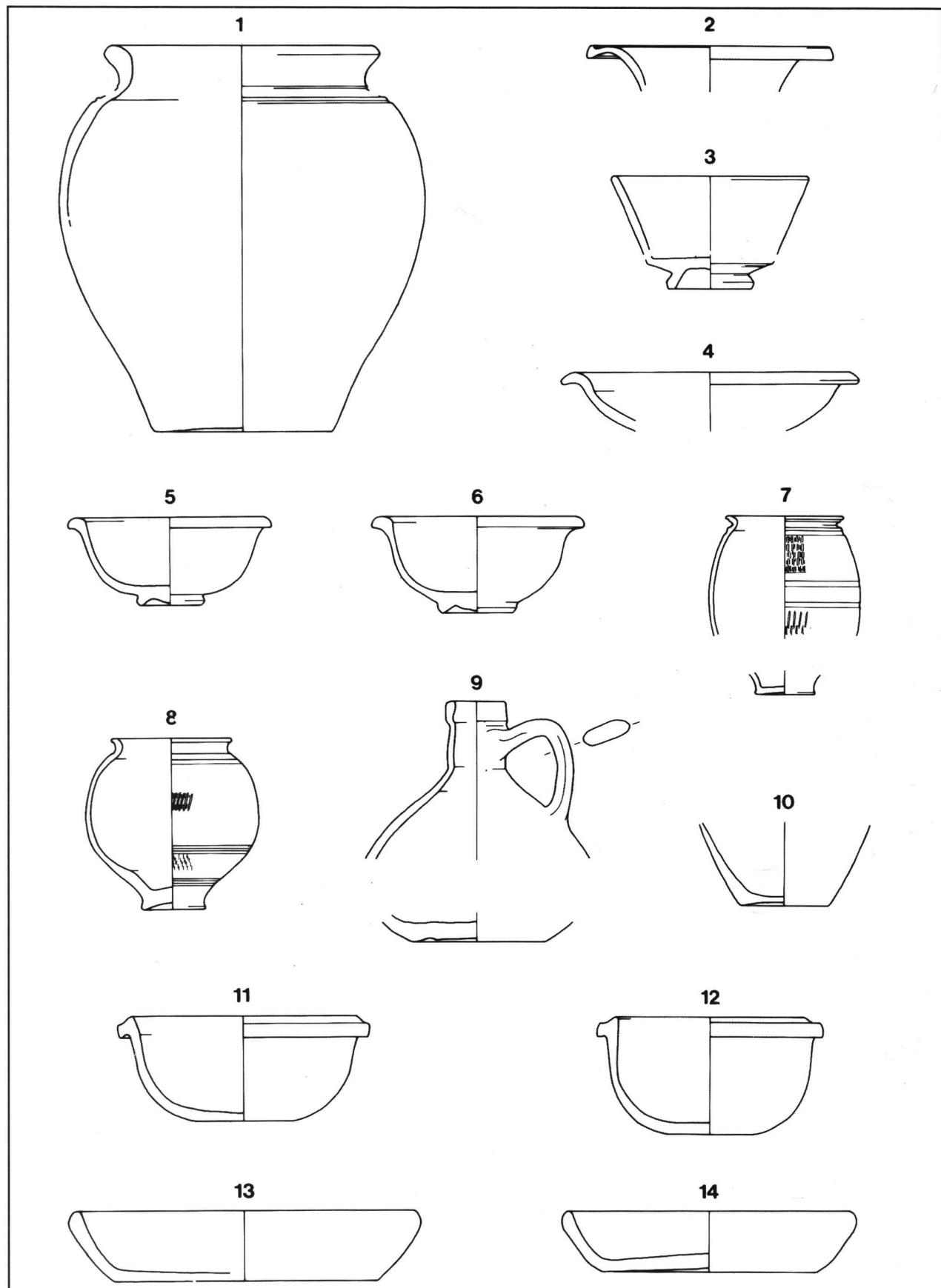


Fig. 37. Avenches / la Longeaigue. Le matériel céramique de la sépulture à incinération st. 1. 1: céramique commune claire (urne); 2-3: TS lisse; 4-6: TSI; 7-8: céramique à revêtement argileux; 9: cruche; 10: céramique commune claire ou à revêtement argileux); 11-14: céramique commune claire. Echelle 1:3.

## 7. Avenches / Conches-Dessus

Réseau des rues et *insulae*; habitat.

8 novembre – 4 décembre 1992.

Sondages topographiques pour situer de nouveaux chemins AF.

Ensembles MRA: AV 92/8484-8496.

Références bibliographiques : Philippe Bridel, Les quartiers méridionaux d'*Aventicum* et la route menant à la Porte de l'Est. Sondages exploratoires et premières hypothèses. ASSPA 74, 1991, p. 210-213.

Un important réseau de drainages et de chemins est prévu par le syndicat d'amélioration foncière Donatyre-Avenches, qui touche notamment l'ensemble de la zone agricole située à l'intérieur de l'enceinte romaine d'*Aventicum*. Pour limiter les atteintes que ces travaux pourraient porter au paysage et aux vestiges encore enfouis de la ville romaine, l'archéologue cantonal a demandé que ces équipements soient installés sur le tracé des rues antiques.

Après la tentative de repérer, en février 1990, le tracé de la route conduisant de l'angle Est du réseau connu des quartiers réguliers à la Porte de l'Est, la Fondation Pro Aventico a ouvert sept sondages pour situer exactement le *decumanus* longeant au Sud-Est les *insulae* 37 à 42 et les intersections avec les *cardines* qui le recoupent. Même si le *decumanus* n'a pu être partout relevé sur toute sa largeur, son tracé et sa structure sont désormais exactement reconnus en sept points, qui autorisent sa restitution en plan.

Emprunté par le trafic transitant de la Porte de l'Ouest à la Porte de l'Est, cet axe de circulation, large de 6 m au minimum mais bordé semble-t-il de vastes espaces non bâties en limite Sud-Est des *insulae* 38 et 39, n'est pas orienté selon une droite unique, mais composé de sections rectilignes successives limitant chacune une *insula*. Leur inclinaison par rapport au Nord diminue légèrement d'Ouest en Est jusqu'au forum, puis augmente. Le nouveau chemin à créer devrait respecter cette particularité, mettant ainsi en évidence l'emplacement des intersections avec chacun des *cardines*. Ceux-ci, plus étroits (env. 3,5 m) semblent au contraire parfaitement rectilignes.

On peut l'expliquer si l'on veut bien se rappeler que les géomètres qui ont implanté le réseau des rues ont procédé par visées perpendiculaires successives le long de l'axe du *decumanus maximus* qui sépare les *insulae* 19 à 24 et 25 à 30, puis sans doute par mesure de longueur le long de ces axes secondaires pour délimiter les *insulae* dans le sens Sud-Est/Nord-Ouest. N'oublions pas en outre que le *decumanus* étudié, le dernier connu au Sud-Est, a pu n'être implanté que tardivement, à l'occasion de la construction de l'enceinte et de ses deux portes principales, sous Vespasien.

L'étude des stratigraphies et du mobilier prélevé lors de ces sondages, en cours, livrera sans doute des précisions chronologiques utiles à la compréhension de l'évolution du réseau viaire. Quelques

remarques sont déjà possibles. Le phénomène bien connu de l'empierrement progressif des portiques sur la chaussée se trouve confirmé, mais pour les *cardines* uniquement. Il semble contemporain de l'établissement, rarement documenté il est vrai, de véritables égouts en lieu et place de l'un des fossés bordant à l'origine la chaussée. Les recharges de gravier sont bien visibles, rehaussant progressivement le niveau de circulation des *cardines*, mais surtout du *decumanus*, dont l'infrastructure atteint ainsi une épaisseur de 0,80 m au minimum, et même de plus de 1,5 m dans le dernier sondage, au Nord-Est; c'est là qu'on a pu repérer l'empreinte fossile, conservée dans le gravier compacté de la rue, d'une canalisation en bois de 0,24 m de diamètre extérieur, constituée d'éléments aboutés au moyen de manchons cubiques, sans doute eux aussi de bois (fig. 38).

Si l'amorce d'un *cardo* prolongeant celui qui sépare les *insulae* 41 et 42 a été repérée au Sud-Est du *decumanus*, il semble bien qu'il s'oriente dès ce point plus au Sud. Le réseau des quartiers, peut-être moins densément occupés et plus tardivement établis dans ce secteur, se fait donc moins régulier, sans doute en raison des contraintes topographiques.

Le suivi archéologique des étapes de réalisation du projet d'amélioration foncière apportera sans doute de nombreuses informations ponctuelles, complétant et précisant la documentation du

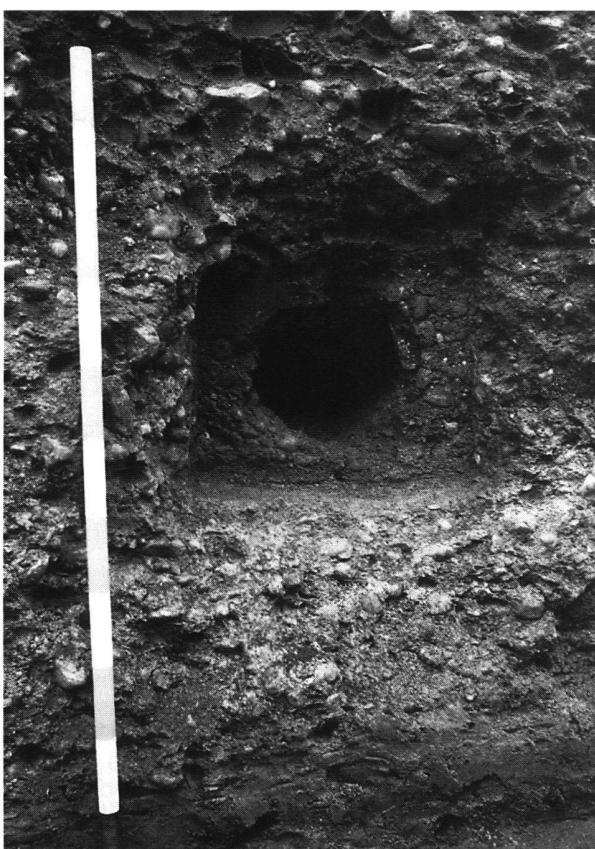


Fig. 38. Avenches/Conches-Dessus. Sondage 6. Empreinte laissée dans le gravier du *decumanus* par un tuyau en bois et son manchon de raccord cubique.

réseau des rues et quartiers, mais aussi le maigre dossier de l'occupation des zones périurbaines *intra muros* et celui, encore incomplet, du dispositif du mur d'enceinte. Travaillant en étroite collaboration avec les services de l'Etat et le syndicat AF, la Fondation Pro Aventico a pu en outre intégrer au projet un plan de circulation pour les visiteurs d'Aventicum, assumant ainsi ses tâches d'étude et de mise en valeur du site.

Philippe Bridel  
FONDATION PRO AVENTICO  
Avec la collaboration technique de  
Liberale Maroelli

## 8. Avenches / Fouilles et restaurations à l'Amphithéâtre

Analyse du monument  
Janvier-décembre 1992

Dans le cadre de la troisième étape des travaux de restauration de l'Amphithéâtre, l'analyse et le relevé du monument ont été complétés sur les points suivants :

1. *Analyse et relevé pierre à pierre au 1:20 de la base de la façade Est de la tour médiévale, ainsi que de la rampe d'escalier et de la porte à laquelle elle conduit, dans l'entrée Sud-Est, par l'Atelier d'archéologie de Moudon (MM. L. Auberson et X. Munger, avec la collaboration de Philippe Bridel, FPA).*

L'hypothèse d'une construction du Bas-Empire obstruant l'entrée axiale donnant sur l'arène a pu être exclue et le niveau du terrain au moment de la construction de la tour précisé. La porte dite «du caveau de la Pirogue», utilisé comme prison à l'époque bernoise, reprend une ouverture antique, desservie à l'origine par un escalier de bois probablement, puis par un escalier reposant sur un massif de maçonnerie accolé aux murs Nord et Ouest du vestibule Sud-Est, massif lui-même élargi ultérieurement. Un accès direct de la cour du Rafour à la tribune Est de l'amphithéâtre est ainsi attesté dès l'origine du bâtiment.

2. *Analyse et relevé au 1:50 des sept «alvéoles» Nord-Est, vestiges du mur périphérique du second état du monument, et du mur périphérique du premier état, qu'elles recouvraient (FPA, Ph. Bridel).*

Les maçonneries antiques, incomplètement relevées jusqu'ici, avaient été en outre abusivement restaurées en 1844. Les dalles de grès de la Molière, alors disposées en couverture, ont été prélevées, de même que les maçonneries de petits moellons maladroitement remontées.

L'état romain conservé a été documenté (fig. 39), et restauré de la même manière qu'il le fut récemment pour les alvéoles adjacentes à l'Ouest, à l'exception des quatre dernières à l'Est; elles

seront présentées en l'état aux visiteurs, de même que le mur périphérique du premier état, ici non restauré par Louis Bossset en 1950.

On pourra ainsi constater *de visu* les importants désordres statiques qui ont provoqué le déversement du premier mur et la tentative, tout aussi vainne, de le conforter en l'englobant dans la maçonnerie à alvéoles du second état, dont la couronne s'est elle aussi affaissée. Une toiture légère protégera ces vestiges non restaurés, visibles depuis un chemin de visite longeant le sommet de la *cavea* pour rejoindre ensuite, par un escalier, la tribune orientale. Un autre escalier a été créé à l'extrémité de la *cavea* Sud, qui permet, de la terrasse du Musée bordée par le vingtième gradin restitué en béton lavé, d'atteindre le sommet de l'escalier antique débouchant de l'entrée Sud-Est, au pied des gradins.

3. *Démontage, analyse, relevé, restauration et remontage des dalles du couloir bordant l'arène au Sud (FPA, Ph. Bridel, avec la collaboration de Madeleine Aubert et MRA, André Glauser, avec la collaboration de Hans Weber).*

L'étude de ce dispositif architectural, réalisé en grès de la Molière, qui témoigne de l'originalité du monument avenchois, n'avait jamais été menée à terme; l'état préoccupant des dalles verticales et de celles qui leur servent de fondation a imposé le démontage de l'anastylose réalisée au début des



Fig. 39. Avenches/Amphithéâtre. le mur périphérique d'origine et les alvéoles du mur postérieur dans le secteur Nord-Est.

années cinquante, à l'exception des deux secteurs couverts, qui ont bien résisté aux injures du temps. A cette occasion, il a été procédé au relevé systématique, à l'échelle 1:20 de la face visible des 49 dalles de fondation, et à leur calage topographique au 1:50. Ce sont pour la plupart des blocs de remploi, souvent des seuils, reconnaissables de par la disposition des trous de scellement des montants,

la présence d'une feuillure formant butée pour les vantaux, et celle de trous de gâche recevant les verrous de fermeture verticaux (fig. 40).

Ces blocs, une fois retaillés en bout et posés à même la moraine glaciaire, ont été retravaillés au lit d'attente pour recevoir les imposants orthostates constituant la paroi du couloir du côté de l'arène; le plan de mise en place en est ainsi conservé et per-



Fig. 40 Avenches/Amphithéâtre. Dalle de fondation F18 du couloir Sud. Au centre, trou de louve; de part et d'autre, trous de goujons remontant au premier usage du bloc comme seuil de porte.



Fig. 41. Avenches/Amphithéâtre. Le couloir Sud après anastylose.

mettra une restitution graphique exacte de ce dispositif.

Les orthostates eux-mêmes, et nombre d'autres blocs fragmentaires dont la provenance exacte reste à déterminer mais qui avaient été intégrés à l'anastylose, ont tous été relevés au 1:20. Certains sont percés d'un *oculus* qui permettait aux acteurs des *ludi circenses* d'observer leurs collègues à l'oeuvre dans l'arène. Parmi les blocs hétérogènes de cette série, plusieurs linteaux de soupiraux ont été identifiés et empilés au fond de l'exèdre centrale, non loin de leur emplacement d'origine; ils contribuaient en effet au dispositif architectural assurant l'éclairage des locaux desservis par le couloir.

L'entreprise de génie civil qui assure la restauration des maçonneries a ensuite remis à niveau les dalles de fondation, qui reposent désormais sur une solide semelle de béton, dans un terrain soigneusement drainé. Le laboratoire du MRA a consolidé la plupart d'entre eux par infiltration ou recollage; quelques uns, trop délicats, ont été remplacés par des blocs de béton sablé, coulés en place. Sur ces bases restaurées, les orthostates et d'autres blocs dont l'aspect n'excluait pas leur mise en oeuvre dans ce dispositif ont été dressés sur un lit de mortier de pose soigneusement maté. Le couloir a ainsi repris un aspect proche de celui qu'on lui connaissait déjà (fig. 41). Dépourvue de ses dalles de couverture, qu'on retrouve probablement remployées dans le dallage de certaines arcades de la ville actuelle, cette anastylose méritera des soins attentifs pour enrayer les effets des intempéries qui délitent peu à peu toutes les pierres posées de chant.

#### 4. Démontage de la dalle de l'entrée axiale et restauration du parement du mur Sud de l'entrée Sud-Est

L'entreprise de génie civil a en outre procédé au démontage de la dalle de béton, coulée à mi-hau-

teur de l'entrée axiale en 1963 et qui défigurait cet imposant volume. Elle a aussi restauré le parement du mur Sud de l'entrée Sud-Est, miné par l'humidité due aux infiltrations d'eaux pluviales provenant des écoulements du toit du Musée, bouchés depuis plusieurs décennies... Une fois de plus, on a pu constater les conséquences désastreuses – et onéreuses – du mauvais entretien des canalisations censées pourtant drainer les imposants volumes de terre disposés en remblai derrière les maçonneries du secteur oriental de l'amphithéâtre.

#### 5. Sondage exploratoire

Enfin, un sondage exploratoire pratiqué au travers des maçonneries soutenant la base de la façade orientale de la tour du Musée et obstruant l'entrée axiale donnant sur l'arène, a mis au jour le seuil original et en place du grand portail qui la fermait. On a pu constater à cette occasion que toute la maçonnerie traversée a été montée en sous-œuvre lors des travaux de fouille de 1916, englobant quelques éléments effondrés d'une alvéole du second état, mais prenant la place d'un important amas de décombres très mal documenté et alors sans doute évacué.

L'ouverture aujourd'hui pratiquée (fig. 42) permet enfin de se faire une idée de la vision perspective imposante que l'on aura de l'arène, une fois cet accès original rétabli, dans une géométrie qui reste à préciser. L'aménagement de l'avant-cour du Rafour et l'anastylose partielle de l'arc en grands blocs qui fut érigé devant le mur en petit appareil qui la limite à l'Ouest viendra parachever, cette année sans doute, le programme de restauration entrepris il y a bientôt dix ans.

Philippe Bridel  
FONDATION PRO AVENTICO



Fig. 42. Avenches/Amphithéâtre. Sondage au travers du bouchon obstruant l'entrée axiale Est. Vue vers l'arène et l'entrée Ouest.